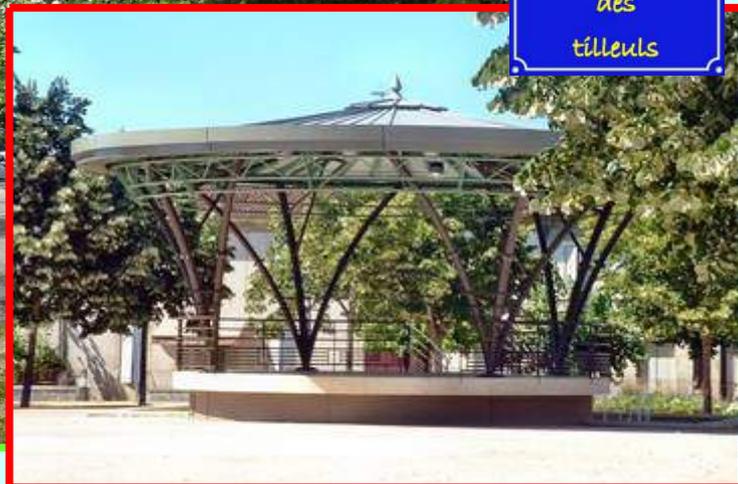




Municipalité de Caudrot

Place
des
tilleuls



Bulletin communal

Juin 2016

Le sommaire



- L'éditorial de Monsieur le Maire	page 2
- Les finances communales	pages 3 et 4
- La voirie	pages 5 et 6
- Ateliers Cuisine ... Josiane et Fabienne	page 7
- Chasse à l'œuf	page 8
- Le CLOS et l' école	page 9
- SUDGIMAD et le restaurant scolaire	page 10
- Les tiques	page 11
- Le TENNIS et les ADOS	page 12
- 2 Champions à Caudrot	page 13
- Les écoliers à la neige	pages 14 et 15
- De bons conseils	page 16
- Les commémorations	page 17
- L'Histoire de Caudrot	pages 18 et 19
- La Poste, la Postière et les Caudrotais	pages 20 et 21
- Le KIOSQUE	pages 22 et 23
- COIFFURE Aimée	pages 24 et 25
- Le Carnaval	page 26
- La Vie Associative	pages 27 à 32
- L'État-Civil	page 33
- Les Renseignements Utiles	pages 34 et 35
- L'Épilogue	page 36

Editorial

Caudrotaises, Caudrotais,

Après un hiver maussade, nous voilà déjà au mois de juillet où les Caudrotaises et les Caudrotais vont pouvoir partager ensemble de nombreux moments conviviaux lors de notre Fête communale des 22, 23 et 24 du mois. Formons le vœu que la Météo nous soit plus favorable que l'an dernier afin de pouvoir partager ce moment privilégié sous le ciel de notre belle Place des Tilleuls.

Depuis notre rencontre, lors de la présentation des vœux le 9 janvier par le Conseil Municipal, l'actualité n'a pas ménagé nos élus. Dès janvier, le Conseil Municipal a pris connaissance du compte administratif de l'exercice budgétaire 2015. Ce dernier a présenté des résultats intéressants consécutifs aux mesures d'économies décidées par vos élus qui ont alors planché sur le budget 2016 sur la base des orientations budgétaires définies par le Maire. Je ne reviendrai pas sur ces explications largement débattues lors de la réunion publique du 18 Mai.

L'actualité principale a été la publication par Monsieur le Préfet du **Schéma Départemental de Coopération Intercommunale** et le dépeçage de la **CDC des Coteaux Macariens**. Président de la CDC en exercice, je me suis largement exprimé sur le sujet et particulièrement sur la méthode employée par les représentants locaux et départementaux des appareils politiques.

Devant un tel déni de démocratie et face aux arrangements des **Barons bleu et rouge** du département, j'ai fait le choix de ne pas entacher mes valeurs républicaines en ne cautionnant pas cette gestion entre « petits copains ». Conséquence logique et inévitable : j'ai immédiatement démissionné du poste de Président de la CDC des Coteaux Macariens.

Aujourd'hui, votre Conseil Municipal, conformément à la procédure de mise en place de cette extension de périmètre, a voté à une très large majorité le refus du schéma proposé par le Préfet. **Que va-t-il se passer ?** Cette même **CDCI** va devoir se prononcer sur le choix fait par les communes. Qui peut imaginer que cette assemblée qui, six mois auparavant, a voté à l'unanimité le dépeçage des Coteaux Macariens, modifiera son vote ? Qui peut imaginer que le Préfet va utiliser la procédure du **passer outre** afin de respecter la loi dans sa forme et son esprit ? L'Etat serait-il trop faible pour faire appliquer la loi qu'il a promulguée, face à ces barons locaux ?

Je vous laisse juges et vous demande de vous interroger sur une telle situation.

Dans ces conditions, le 1^{er} janvier 2017, nous rejoindrons la CDC du Réolais en Sud Gironde.

La réunion publique du 18 mai a abordé partiellement le sujet, un sujet au sein duquel les inquiétudes matérielles ont été heureusement en partie gommées mais il faudrait être naïf pour penser que tout va bien se passer. Nous ne connaissons pas clairement la politique que souhaite développer l'exécutif de la CDC que nous sommes donc obligés de rejoindre.

Le problème de la **gouvernance** se pose pour les nouveaux arrivants, **nous et les quatre autres communes des Coteaux Macariens qui représentons ensemble environ 3500 habitants.**

Le principe du **Tout pour la ville centre** nous semble poser bien des problèmes, pour une commune comme Caudrot qui doit et souhaite jouer un rôle dans ce nouveau schéma.

L'aménagement et le développement équitable des territoires est **l'esprit voulu par la loi NOTRe** et, très sincèrement, il m'est très difficile, pour ne pas dire impossible, de retrouver l'esprit de cette loi dans ces conditions.

Le regard « centralisateur » porté par les élus de la CDC du Réolais est d'un autre temps, c'est bien dommage. Au moment où il faut faire des efforts d'efficacité et d'efficacités, le choix a donc été de procéder comme **dans le temps**, disaient nos parents, **ce temps où les plus forts mangeaient les petits.**

Caudrotaises et Caudrotais, ce constat étant fait, soyez assurés que nous continuerons à défendre nos idées auprès et au sein de la CDC du Réolais ... et notre conception de la gestion d'un développement équitable du territoire. Nous ne cesserons pas de combattre tous ces élus qui ont tendance à oublier le principe fondamental de la République :

LA DÉMOCRATIE

Je vous souhaite à tous un bon repos estival et vous donne rendez-vous à la rentrée pour continuer ensemble de

Bien vivre à Caudrot

J'❤️
CAUDROT



Le Maire, Jean-Pierre JAUSSERAND

**La démocratie, ce n'est pas la loi de la majorité,
mais la protection de la minorité ... Albert Camus**

Le travail du Conseil Municipal

Budget Primitif 2016



Le Budget Primitif est un acte de prévision et d'autorisation.

Il détermine pour l'année l'ensemble des actions qui pourront être réalisées.

Il constitue un programme financier des dépenses à faire sur l'année et des recettes à encaisser.

Le budget est également un acte juridique qui autorise le Maire à engager les dépenses votées par le Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité le Budget Primitif de la Commune le 7 avril 2016.

Le Budget a été voté en équilibre en fonctionnement et en investissement.

Fonctionnement

Le Budget s'équilibre à la somme de **982.957 €** en dépenses et en recettes.

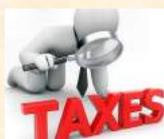
Dépenses prévisionnelles

Charges à caractère général	318.292 euros
Charges de personnel	355.950 euros
Autres charges de gestion courante	82.250 euros
Charges financières	59.956,71 euros
Virement à la section d'investissement	166.508,29 euros

Recettes prévisionnelles

Remboursements rémunérations du personnel	6.000 euros
Produits des services	78.240 euros
Impôts et taxes	616.567 euros
Dotations et participations	248.150 euros
Revenus des immeubles	34.000 euros

Pour l'exercice 2016, le Conseil Municipal de Caudrot a décidé de ne pas varier les taux d'imposition qui restent donc stables et s'établissent comme suit :



Taxe d'habitation : 20,71 %
Impôt foncier non bâti : 67,32 %
Impôt foncier bâti : 25,77%

A noter également **en 2016, une baisse des dotations de l'Etat de 17.440 euros** en recettes de fonctionnement ainsi qu'une récupération de TVA moins élevée : 27.002,40 euros alors qu'elle était de 72.282 euros en 2015.

Investissement

Le Budget s'équilibre à la somme de 521.609,24 euros en dépenses et en recettes.

.../...

Le travail du Conseil Municipal

.../...

Dépenses prévisionnelles

Solde investissement reporté	148.614,39 euros
Travaux bâtiments	35.082,40 euros
Travaux éclairage public	53.861,40 euros
Travaux de voirie	79.237 euros
Insonorisation restaurant scolaire	15.000 euros
Equipement informatique	8.500 euros
Emprunts	135.952,65 euros
Créances autres regroupements	45.361,40 euros

Recettes prévisionnelles

Virement section fonctionnement	166.508,29 euros
Fonds de compensation TVA	27.002,40 euros
Taxe aménagement	2.000 euros
Excédent fonctionnement reporté	210.001,96 euros
Immobilisations financières	45.361,40 euros
Subventions	29.869,06 euros
Emprunt SDEEG	40.866,13 euros

En investissement, les travaux suivants seront réalisés :

- **Travaux d'insonorisation** du restaurant scolaire maternelle
- Installation d'un **panneau électronique d'informations lumineuses**
- Mise en place d'un **radar pédagogique mobile**
- **Travaux de voirie** : réfection de la voie dite Côte de Laffitte, étude de la mise en sécurité de la RD 1113, de la rue de la gare et de la rue des écoles, busages aux lieux-dits Majouveau et Jautan, re marquage sécurité sur la voirie départementale.
- **Travaux d'éclairage public** : route de l'Oustalet extension de réseau pour le Cabinet Médical, renforcement de réseau près de Château Bouchereau, rénovation des illuminations de Noël.
- **Outils informatiques de l'école** : installation de logiciels récents, remise en état du premier matériel numérique obsolète, 10 tablettes mises en service avec protections utiles, WIFI dans toute l'école et le local périscolaire.
- **Equipement de bureau** : acquisition d'un ordinateur portable et aménagement du secrétariat.



De plus, des travaux d'entretien des bâtiments communaux seront réalisés en 2016, notamment la peinture des salles de restauration scolaire, la rénovation des vestiaires du stade, la remise en état du court de tennis, la peinture des façades de la salle des associations et de la mairie.

Analyse financière de la Commune de Caudrot

L'équipe municipale, tenant compte de la santé financière de la Commune, continue de poursuivre une gestion maîtrisée et prudente des dépenses de fonctionnement. Cette politique permet à la Commune d'avoir une capacité d'auto-financement brute positive (**excédent de 210.001,96 euros en 2015** entre les recettes et les dépenses de fonctionnement) destinée essentiellement au remboursement du capital d'emprunts et aux investissements. L'encours de la dette a diminué également en 2015 (**-119.183 euros depuis l'exercice précédent**).

Il n'y a pas d'économie à se coucher de bonne heure pour épargner la chandelle, s'il en résulte des jumeaux



Édouard LENGAIGNE
2^{ème} Adjoint au Maire

Le travail du Conseil Municipal

Éléments de réflexion sur la politique du conseil municipal

Lors des rencontres informelles avec les Caudrotaises et Caudrotais, un certain nombre d'entre eux m'ont fait part, avec beaucoup de gentillesse, de leur jugement sur les actions que le conseil municipal mène. Au travers de ces échanges, je vois tout l'intérêt que les administrés portent à leur village et combien CAUDROT est important à leurs yeux.

Au-delà de partager avec les administrés le même amour de ce territoire communal, il me semble nécessaire d'expliquer, détails à l'appui, la politique que souhaite mener le Conseil Municipal sur les différents sujets qui font la vie de notre village. Des sujets majeurs comme l'école, l'éclairage public, les infrastructures, les finances, la voirie, etc.

Dans ce numéro je me propose donc de traiter le thème de **LA VOIRIE**

De quoi parle-t-on ?

Sur notre commune, il y a trois types de voies :

Les chemins communaux

Les routes communales

Les routes départementales

Si les deux premières dépendent directement de la compétence communale, la troisième est gérée par le **Conseil Départemental de la Gironde**.



L'état des lieux

Globalement, on peut dire que nos routes sont en état.

Je sais bien qu'en affirmant cela, je vais irriter quelques administrés qui n'ont bien souvent qu'une vision partielle et oublient de comparer avec un territoire plus élargi.

Actuellement nous avons **15.6 km de voies communales**.

Ces voies nécessitent un entretien particulier, bi voire tri annuel : Le **faucardage** est en grande partie effectué par la CDC des Coteaux Macariens. Ensuite, il y aura possibilité de continuer ce service par la CDC du Réolais ou en mutualisant avec des communes voisines.

NOS ACTIONS

Nous avons procédé le mois dernier, avec **Roger NETTE 1^{er} Adjoint** et un professionnel, à l'inventaire des travaux qui seront nécessaires sur une période de trois années.

Le chiffrage n'est pas très important mais il atteint tout de même 35.000 euros TTC environ.

Ce constat confirme le bon état général de cette voirie.

En ce qui concerne les abords, nous avons commencé à traiter les fossés qui posaient problèmes lors de fortes pluies. Cela concerne les fossés au tout début de la **RD123**, celui de la **route de Merlingon** et **Route de l'Oustalet**. Les prochains travaux concerneront la **RD227**, le Ber, **Jautan** et **Majoureau** (busage) (novembre/décembre) et plus tard la **route de PARRALOT**

Le ruisseau **Beaupommé**, qui fait la frontière avec Saint-Martin-de-Sescas et se jette dans la Garonne, est et sera entretenu par la CDC des coteaux MACARIENS jusqu'à la fin de l'année 2016.

La **Côte de Laffitte** a fait l'objet de plusieurs interventions et d'autres suivront en 2017. Plus tard, ce sera au tour de la **route de PARRALOT** qui ne nécessite pas d'urgence.

Au niveau de la **commune intra-muros**, les dégradations constatées (trous, nids de poules, ornières) sont traitées par des **points à temps** par les agents communaux. N'hésitez surtout pas à nous en signaler et je pense surtout à des dégâts récents.

.../...

Le travail du Conseil Municipal

.../...

LE POINT NOIR au niveau de la commune :

La **RD1113** ... et cela concerne : La sécurité, les trottoirs, le stationnement.



Afin de traiter ce point noir avec professionnalisme, nous avons eu recours à un bureau d'études qui doit, d'ici la fin de l'année, nous remettre sa copie. Toutefois, pour la rue des écoles, l'étude devra être remise en septembre.

Comme vous avez pu le constater une partie de la **RD1113** n'a pas eu le revêtement posé en amont et en aval du centre.

En concertation avec le service des routes du Département, nous sommes convenus de retarder les travaux sur cette partie, le temps que la commune refasse les trottoirs. Ce montage particulier est principalement dû au fonctionnement du département concernant l'attribution des subventions. Mais aussi à la possibilité de la commune de participer à ce financement qui est de l'ordre de 30/50%.

Nous pensons qu'en 2017 les conditions seront réunies pour réaliser cette opération dont le coût est de l'ordre de 150.000 €.

Pourquoi si tard, pourquoi des investissements autres ?

Les **trottoirs** sont, dans la situation actuelle, la **priorité Voirie de l'équipe municipale**.

Pour investir des sommes dépassant 50.000 €, nous devons faire appel à l'emprunt (compte tenu de nos trop petites réserves, de la baisse des dotations de l'Etat plus de 12% en 3 ans) et cela n'est pas possible pour nous qui avons pris l'option de ne pas augmenter la dette. L'audit des finances nous montre qu'il sera possible en 2017/2018 de contracter un emprunt maximum de 50.000 €.



Les efforts pour réduire les dépenses en faisant des économies semblent donner des possibilités de financement sur « fonds propres » et les résultats du compte administratif 2015 nous y encourage. Cela devra être conforté donc vérifié en 2016 tout en étant conscients que la marge au niveau des économies est maintenant fortement réduite.

A partir de ces éléments, nous pouvons envisager cette opération. Si les financements (**État, Département, fonds parlementaire**) couvrent 70 % de l'opération, la commune aura alors environ 50.000 € à sa charge. Si ce montage financier est suivi d'effet, le financement pourra se faire sur fonds propres et nous n'aurons pas recours à l'emprunt.

Voici la politique de votre conseil municipal en terme d'aménagement de la voirie, une politique réaliste tenant compte de l'existant et des possibilités financières propres à notre commune.

Les **subventions du Département** sont à présent bien codifiées, et le temps qui permettait à l'élu d'avoir les faveurs du Département et de l'Etat me semble bien lointain. Espérons que les contacts pris avec Madame la Députée concernant la réserve parlementaire lui permettent de prendre en partie le financement du projet.

Vous voyez que le conseil municipal ne reste pas inactif et s'efforce, sur nos fonds propres et avec l'aide du Département et de l'État, d'entretenir l'existant, donc, point majeur, sans recourir à l'emprunt.

Le conseil municipal se félicite de l'équipe des agents municipaux qui nous aident par leur travail, leurs compétences nécessairement multiples dans un village comme le nôtre et leur sérieux à réaliser nos projets.

Si ces explications vous semblent compléter votre idée sur le fonctionnement des élus, le Conseil Municipal pourra aborder un autre thème à la rentrée de septembre.

Le Maire, Jean-Pierre JAUSSERAND

Je voudrais perdre la mémoire pour ne plus changer de trottoir quand je croise mes souvenirs. .. Georges Moustaki

Vivre à Caudrot en 2016

BIEN-VIVRE ENSEMBLE À CAUDROT

ATELIERS FAMILIAUX CUISINE



Le Foyer Socio-éducatif de Caudrot accueille régulièrement des ateliers familiaux de cuisine responsable mis en place en partenariat avec AVL.



Le dernier s'est donc déroulé le 21 Mai avec au menu : Salade de radis et de fèves, Petits chaussons à l'échalote, persil et chèvre frais, Sandwich gourmand à la fraise.



Fort du succès de ces ateliers sur notre territoire, il est fort à parier que de nouvelles dates seront proposées dès la prochaine rentrée.



Pour toute information, veuillez prendre contact avec AVL au 05.56.76.13.17
info@asso-vacances-loisirs.fr



Josiane

Qui ne connaît pas **Josiane** et **Fabienne** à l'école de Caudrot ? Toutes deux agents territoriales travaillant respectivement dans la classe de **Madame DOUET** (TPS-PS) et de **Madame HOULEZ** (MS-GS), leur rôle est d'assister les enseignantes dans l'accueil, l'hygiène, l'apprentissage de nos enfants et, de ce fait, elles font partie intégrante de la communauté éducative.

Mais leur mission auprès des enfants de notre école ne s'arrête pas là car elles participent également sous la supervision d'AVL aux accueils périscolaires et aux temps d'activités péri éducatifs.

Leur volonté commune d'une qualité dans leur travail les a conduites à poursuivre leur professionnalisation et à obtenir le **BAFA** (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur). Une belle réussite à souligner et à saluer !

Nos félicitations à Josiane et à Fabienne !



Fabienne



Sandrine GARRELIS
4^{ème} Adjointe au Maire

Vivre à Gaudrot en 2016

BIEN-VIVRE ENSEMBLE À CAUDROT

Quand le mois d'avril arrive, on ne se découvre certes pas d'un fil, mais c'est également synonyme de la venue des cloches qui, au passage, déposent quelques œufs dans les jardins pour le plus grand plaisir des enfants sages ... à n'en pas douter ... hummm ?



**Chasse à l'Oeuf
au Stade de Caudrot
le 28 mars 2016**

**Départ à 10 h 30
tapantes !!!**

ATTENTION passage à l'heure d'été pendant le WE

Chaque participant recevra sa « Pochette de Pâques »



Une fois encore, les cloches décidèrent de faire une halte au **Stade de la Lagotte** où, comme l'an passé, elles déposèrent une impressionnante quantité d'œufs de poules, de lapins et autres friandises en chocolat.

Il ne manquait que plus que l'aide de quelques lutins pour organiser une chasse ludique et amusante et le tour fût joué. Les œufs trouvèrent leur propriétaire en quelques minutes au milieu des cris de joie des enfants.

Le temps n'étant pas de la partie, le petit café offert par **La Vaillante** (Merci, **Vincent** !) fut le bienvenu. Afin d'accélérer les choses, et ainsi ne pas risquer de finir trempés, les membres de **l'APE** vinrent comme chaque année nous donner un coup de main bien apprécié et surtout très utile.

Certainement à cause du temps, les enfants furent beaucoup moins nombreux que l'an passé, aussi il a été décidé d'offrir quelques chocolats à nos aînés de la maison de retraite du Clos des acacias afin qu'ils puissent eux aussi profiter de Pâques comme il se doit.



Soyez assurés que l'édition 2017 verra le jour, en espérant dès maintenant la clémence du ciel.



**Le temps passe et les œufs durent
Daniel PREVOST**



Carole BRAU, 3^{ème} Adjointe au Maire

Vivre à Caudrot en 2016

BIEN-VIVRE ENSEMBLE À CAUDROT

Le Clos des Acacias

Travail de mémoire sur les anciens commerces de Caudrot

Cette première partie de l'année 2016, a vu le travail sur les anciens commerces de Caudrot agiter les mardis après-midi au sein du Clos des Acacias. Nous avons recueilli de nombreux souvenirs et indices sur l'existence des anciens commerces de Caudrot. La mémoire des habitants du Clos des Acacias, comme celle de ceux qui sont venus de l'extérieur nous prêter main forte, a permis d'établir un recueil de données sur ces anciens commerces. Nous tenons à dédier tout ce travail de mémoire à Monsieur CRÉMON (décédé il y a peu de temps), qui nous a transmis, avec dynamisme et anecdotes croustillantes, d'importants éléments sur la vie Caudrotaise de son époque.

La mémoire est l'avenir du passé. Paul VALÉRY

Et puis les rencontres tous les mardis de 16 à 17 h avec les enfants des T.A.P. (Temps d'Activité Périscolaire) de l'école de Caudrot, accompagnés par Martine CONSTANT, a permis à cette mémoire d'inspirer une autre forme de transmission et de créer de beaux échanges. Christine QUÉTIER, plasticienne est venue se joindre à l'aventure, et nous nous sommes lancés dans la « reconstitution » en carton, d'une devanture d'un commerce... Les enfants ont été prendre des mesures, en ont fait des représentations picturales. Des personnages de l'époque ont aussi été reproduits : une ancienne carte postale nous a servi de modèle.



A ce travail sérieux et studieux se sont mêlées des rencontres plus ludiques entre les résidents et les enfants : sourires, regards tendres et rires ont souvent fusé de part et d'autre. Ce bout de chemin partagé va prendre fin pour cette année scolaire, très bientôt, mais nous souhaitons laisser des traces : petites expositions sur la récolte de données sur les anciens commerces, mise en scène des croquis et brouillons des enfants, reconstitution de personnages et de la devanture de l'ancien Cercle des Ouvriers et de l'Industrie. Et pour témoigner de toute cette énergie déployée, photos et petites vidéos en témoignages !

Vous pourrez vous rendre compte de tout ce travail fourni : le samedi 2 Juillet à partir de 14 h 30 au sein du Clos des Acacias.

N'hésitez pas à venir voir, on vous attend !

Les résidents du Clos des Acacias

Marquage au sol à l'École

Depuis maintenant deux étés, les cours de l'école s'embellissent de jeux peints au sol par des parents volontaires, pour la plus grande surprise des enfants à chaque rentrée.

Qu'elles aient un talent particulier pour le dessin ou non, toutes les personnes qui auraient envie de partager ce moment cet été seront les bienvenues !

Enfin, si vous détenez des restes de peinture d'extérieur (mur ou sol), elles peuvent nous servir !

J'ai décidé d'être heureux
parce que c'est bon pour la santé
VOLTAIRE

Sandrine GARRELIS, 4^{ème} Adjointe au Maire

Vivre à Caudrot en 2016

BIEN-VIVRE ENSEMBLE À CAUDROT



SUDGIMAD gère l'activité de deux associations, **Service Santé Garonne** et le **Club Amis des Anciens**. SUDGIMAD propose, des prestations aux personnes âgées de plus de 60 ans ou de moins de 60 ans en situation de handicap, un service d'aide à l'accompagnement à domicile, un service de soins infirmiers à domicile et également une équipe Alzheimer.

Cet organisme à but non lucratif est une structure autorisée et habilitée par le Conseil Départemental et l'Agence Régionale de Santé.

Le Pôle évaluation en réunion hebdomadaire de coordination



De gauche à droite :

Estienne, Françoise, Christelle, Cécile, Virginia, Julie, Myriam, Céline

Le secteur d'intervention couvre **233 communes du Sud Gironde**. La structure s'occupe de **plus de 700 bénéficiaires** par mois, et assure **plus de 160 emplois** répartis sur les communes couvertes, emplois qui ne sont pas délocalisables.

SUDGIMAD a répondu à un appel d'offres de l'A.R.S. et du Conseil Départemental pour expérimenter un **projet de SPASAD** (Service Polyvalent d'Aide et de Soins A Domicile) qui sera destiné à assurer et coordonner une prise en charge globale des personnes bénéficiaires des soins et de l'aide à domicile.

Cette expérimentation est de nature à favoriser le développement de ces services avec plus de

Le Pôle Secrétariat



Josiane, Nadège, Christine

compétences partagées entre les salariés, un meilleur partenariat avec les médecins et une réduction du nombre d'interlocuteurs pour les familles et les bénéficiaires. Ce projet enclenchera des formations du personnel et surtout de nouvelles perspectives. En effet, le secteur d'aide à domicile est de plus en plus concurrentiel face à des structures privées à but lucratif qui n'ont pas les mêmes obligations dans le cadre du suivi des prises en charge et des salariés.

La structure, dans le cadre de son **Équipe Spécialisée Alzheimer** (ESA), s'intéresse aussi aux aidants familiaux en leur proposant des groupes de formation, des temps d'écoute et de parole en partenariat avec France Alzheimer et la municipalité de Caudrot pour la mise à disposition de salle.

SUDGIMAD

La première tranche des **travaux d'insonorisation du réfectoire** primaire a été réalisée et les résultats esthétiques et acoustiques sont très satisfaisants et déjà appréciés des enfants, des employées de cantine et de tous les usagers de cette salle.

Les peintures des murs et plafonds ont été parfaitement réalisés par le personnel municipal et les choix des couleurs de ces peintures et des panneaux d'insonorisation ont été effectués en concertation entre les élus et les membres de l'APE CAUDROTAISE.

La deuxième tranche côté réfectoire maternelle est prévue pour cet été. Côté bilan financier, le coût d'insonorisation des deux réfectoires, après déduction de la subvention DETR et celle du Conseil Départemental, sera inférieure à 3000 € HT.



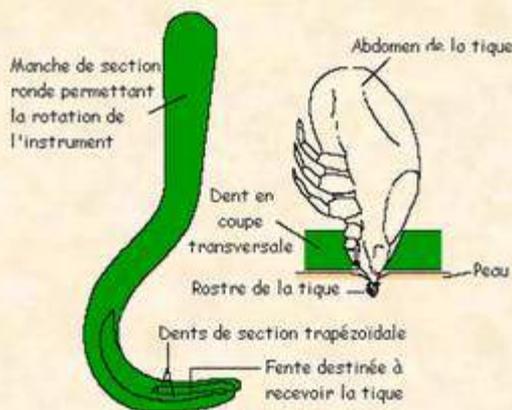
Sandrine GARRELIS

4^{ème} Adjointe au Maire

Vivre à Gaudrot en 2016

BIEN-VIVRE ENSEMBLE À CAUDROT

Pourquoi se méfier des tiques ? Quels sont les risques ?



Au moment où je rédige cet article, cela fait la deuxième année consécutive que ma fille se fait mordre par une tique alors je voulais partager cette information qui me semble utile pour tous.

L'arrivée des beaux jours s'accompagne toujours du retour des tiques dans les grandes herbes et les espaces boisés.

Or, une morsure de tique peut entraîner l'apparition de la **maladie de Lyme**, voire des affections plus graves dans quelques rares cas. La **maladie de Lyme** est une infection bactérienne causée par une bactérie transmise à l'homme ou à l'animal par une tique porteuse de cette bactérie.



Avant de partir en randonnée, en particulier dans les forêts, il est conseillé de se couvrir d'un chapeau, de porter des vêtements couvrants, serrés aux chevilles, d'appliquer un produit répulsif sur les zones du corps qui restent à découvert et également sur vos vêtements.

Dès le retour de la balade, il est préférable d'inspecter aisselles, plis, pubis, nombril et même le cuir chevelu ou la partie arrière des oreilles pour vérifier qu'aucune tique n'est restée accrochée.

En effet, le risque de contamination augmente avec la durée de fixation de la tique : en moins de 24 h, le risque est restreint mais, après 72 h, il devient maximum.

Pour extraire la tique, il est recommandé d'utiliser un crochet spécial, vendu en pharmacie pour moins de dix euros, ce qui permet d'éviter de laisser le rostre (trompe) de la tique dans la peau ou d'écraser la tique en risquant de libérer la bactérie.



Surtout, **n'essayez pas d'étouffer la tique**, à l'aide d'éther ou d'un autre produit, comme vous avez pu l'entendre parfois. Cette pratique, en provoquant une régurgitation de salive de la tique, augmente le risque de transmission. Ensuite, notez le jour auquel vous avez été mordu, et surveillez régulièrement la zone touchée. Dès l'apparition des premiers symptômes - fièvres et courbature et rougeurs cutanées, il est impératif de consulter votre médecin.

Renseignement pris auprès d'une pharmacie, un kit pour tester si la tique piqueuse était porteuse de la bactérie *Borrelia* est commercialisé depuis peu. Et, si ce test est positif, il est recommandé de consulter rapidement son médecin pour un traitement approprié.

J'ai donc acheté ce test mais je ne l'ai fait qu'après avoir enlevé la tique sur ma fille avec un Tire-Tic que j'avais déjà depuis longtemps et qui me fut aussi utile il y a quelques années pour notre chienne ... Ceci dit, le kit de test m'aurait aussi été utile afin d'éviter de m'inquiéter à présent et d'être particulièrement vigilante sur les contours de la morsure de tique ...

Sandrine GARRELIS

4^{ème} Adjointe au Maire

Vivre à Caudrot en 2016

BIEN-VIVRE ENSEMBLE À CAUDROT



TENNIS

Le Tennis Club **La Raquette des Coteaux** est une association composée d'une centaine de membres utilisant les terrains de **Pian sur Garonne** (commune où elle est basée), **Saint André du Bois** et **Saint Pierre d'Aurillac**.

Ayant pour objectif de poursuivre son développement et ayant de ce fait besoin de nouveaux courts, l'association s'est tout naturellement adressée à notre municipalité. En effet, nous disposons d'un court de tennis qui est actuellement utilisable par tout caudrotais pour la modique somme de 15 € (Carte annuelle en mairie).

Notre terrain est en bon état mais nécessite quelques travaux de rénovation, travaux qui sont prévus et qui seront pris en charge à 50 % par la commune et 50 % par la CDC des Coteaux Macariens. Notre terrain sera donc pratiquement neuf début Septembre.

En guise « d'échange de bon procédé » il fut donc convenu entre **Patrick BABIN**, Président de l'association et notre Maire **Jean-Pierre JAUSSERAND**, que **La Raquette des Coteaux** offrirait aux enfants et adultes Caudrotais des cours d'initiation et de découverte du tennis qui se sont donc déroulés avec **Laurie** et son père **Patrick** tous les samedis après-midi en Avril et Mai.

Dans une très bonne ambiance familiale, ces animations ont été fréquentées par une quinzaine de personnes dont il semble qu'un petit tiers se soit découvert une probable vocation ...



Rencontre

Projets

Terrain de
SPORT

Lors d'une rencontre entre la municipalité et un groupe d'ados en Avril 2015, il fut convenu que la municipalité mettrait à disposition des ados un local qui aurait des horaires d'ouverture bien définis, avec un animateur pour les encadrer.

Le premier objectif de ce groupe d'ados était de récupérer les coordonnées de leurs ami(e)s intéressé(e)s par ce projet afin que la municipalité puisse les recontacter facilement, ce qui fut fait en Mai dernier.

La municipalité s'est rapprochée d'**AVL (Association Vacances Loisirs)** qui, en collaboration avec la Communauté de Communes, propose déjà des activités aux ados tout au long de l'année sur le territoire.

Une première rencontre entre les jeunes de Caudrot, la municipalité et AVL est prévue le Vendredi 1^{er} Juillet à 17 h 45 sur la Place des Tilleuls.

Lors de ce premier échange, **Sandrine DULAC**, directrice d'AVL, viendra présenter un projet aux adolescents, qui à n'en pas douter, les enthousiasmera !

En attendant cette rencontre, la municipalité a décidé de mettre à disposition des jeunes et des moins jeunes le terrain de sport situé à côté de la cour de l'école maternelle : au bout de l'Impasse des Écoles dont la circulation routière est limitée aux riverains. Merci de respecter cette obligation.

Le terrain dispose d'équipements pour jouer au foot et au basket.

Ouvert au public de 10 h à 12 h 30 et de 15 à 19 h.

Nous demandons aux usagers de bien vouloir respecter ces horaires, la quiétude du voisinage et la pérennité de l'ouverture au public en dépendant.

Sandrine GARRELIS

4^{ème} Adjointe au Maire

Dans la vie, tu as 2 choix le matin. Soit tu te recouches pour continuer à rêver, soit tu te lèves pour réaliser tes rêves.

Vivre à Caudrot en 2016

2 CHAMPIONS À CAUDROT



Né le 26 décembre 1986 en Eure-et-Loir (28) où il a longtemps résidé, **Freddy GUIMARD** est venu s'installer en Gironde par amour de **Marion**, originaire du Bassin, et de la région. D'abord à Saint-Macaire, ils sont venus s'installer à Caudrot en novembre 2015. Il y 5 mois, **Adélie** a rejoint ses sœurs **Célia** et **Paloma**, 15 et 12 ans. Avec les siens, le sport est tout pour Freddy qui y consacre tout le temps possible, travaillant à temps partiel chez DECATHLON Villenave d'Ornon, un employeur qui lui permet de régler ses horaires avec ses entraînements et ses compétitions.

Son job ? Idéal pour lui : vendeur **Running** et **Santé/Découverte**, il peut y appliquer, expliquer ce qu'il vit depuis toujours. Freddy a eu les honneurs d'un article récent dans Le Républicain, après son titre de Champion de France du 10.000 mètres (sur piste) en 29' 03". **Son club** : **ALÈS Cévennes Athlétisme**, la meilleure équipe française dans sa spécialité, le fond, un club qui a des ambitions sportives en permettant à ses athlètes d'aller à l'étranger pour se frotter aux meilleurs. Avant de devenir Champion de France de Cross-Country par équipes en mars, Freddy a participé, en février, au Championnat d'Europe des Clubs de Cross-Country, en Turquie : ils ont gagné !



Freddy pourrait travailler à plein temps mais il faut qu'il coure, c'est un besoin, son corps a en besoin. Alors, il s'entraîne quasi quotidiennement pour de longues séances évidemment fatigantes mais nécessaires pour être au

top en vue des compétitions. Gamin, il a commencé par le foot puis, dès les minimes, puis l'athlétisme l'a attiré pour se spécialiser assez rapidement sur les longues distances, y compris sur route. Beau souvenir : son premier podium à Dax en 2004 où il fit deuxième sur 10 km route. Il a aussi tâté du 3000 steeple mais j'ai cru sentir que ce n'était pas trop son truc, à cause des haies ai-je cru comprendre.

Freddy GUIMARD est un jeune homme fort sympathique, souriant, ouvert sur la vie et manifestement très sociable. Ce fut un plaisir de le rencontrer et cela se renouvellera certainement puisque, dorénavant, l'homme discret ne pourra plus l'être à Caudrot. Si vous le croisez, saluez-le et parlez avec lui, vous ne serez pas déçu.

Concours **FRELONS ASIATIQUES**



Vainqueur du Concours **FRELONS ASIATIQUES** avec 228 bestioles prouvées, **Jean-Philippe LE MERRER**, 54 ans, est un Caudrotais de longue date.

Installé ici avec sa famille depuis 1993, Jean-Philippe est pêcheur au Barbillon et chasseur à l'ACCA. Originaire de Saint-Aubin-de-Branne, près de Libourne, Jean-Philippe est ouvrier viticole depuis presque 30 ans chez le même employeur à Pian-Sur-Garonne, après avoir commencé et travaillé quelques années à Sauternes qui fut son premier job après le lycée où il obtint son Bac Viti-Oeno.

C'est là qu'il rencontra, lui 18 ans à peine, elle 16 ans, celle qu'il devait épouser en 1984 à Angoulême (la dame est Angoumoisine) et, détail amusant, le **Lycée de L'Oisellerie de La Couronne** (16) était alors dirigé par **Jean-Pierre JAUSSERAND**, notre Maire, qui fut agréablement surpris de le retrouver ici pas mal d'années plus tard. Les époux **LE MERRER**, 32 ans après, sont toujours heureux ensemble (Je le sais à coup sûr : j'ai rencontré la dame qui me l'a dit ... si si).

Au nom de la Municipalité, j'ai eu le plaisir et l'honneur de remettre à Monsieur (et Madame qui l'avait accompagné) un assortiment de 6 excellents vins de Bordeaux. **Philippe LE MERRER** me disait, lorsque je l'ai rencontré le 15 juin, avoir neutralisé presque autant de ces bestioles depuis la fin du concours le 31 mai. D'autant plus étonnant qu'il ne sait pas d'où elles viennent ...

Deux autres concurrents furent combattifs et il est normal de les citer : **Guy FEILLES** avec 210 bestioles et **Joseph BERNAT** 123

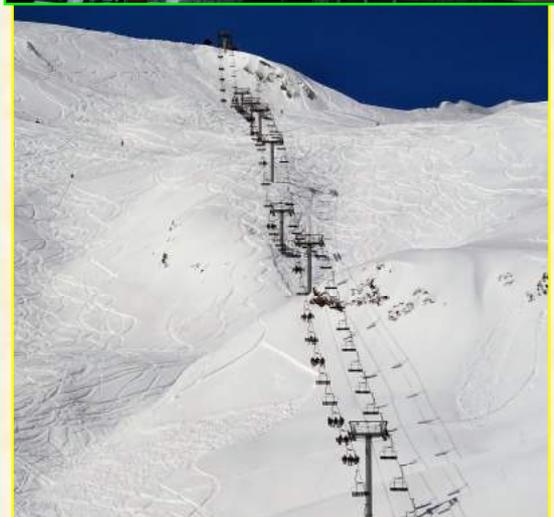


Roger NETTE, 1^{er} Adjoint au Maire

Vivre à Gaudrot en 2016

BIEN-VIVRE ENSEMBLE À CAUDROT

Des écoliers Caudrotais à la neige - Récit du séjour par les écoliers



Classe de neige - Lundi 7 mars

Lundi, on est partis à 7 h 00. Avant de partir, toutes les maîtresses ont demandé aux enfants s'ils avaient leur pique-nique. On a fait un bisou aux parents, on a dit au revoir, on a fait 4 h de bus et on est arrivés à Cauterets. Il était midi. Les maîtresses ont demandé d'aller dans nos chambres. On a pris les valises avec nous. Les adultes nous ont appelés pour aller manger notre pique-nique. Après midi, on a fait un jeu de piste. Les maîtresses ont fait les groupes et on est partis. On a fait une photo devant la gare puis on est allés aux jeux. Ensuite on est allés au magasin de ski, on a pris les casques, les bâtons, et les chaussures pour le lendemain. Après on est rentrés au chalet. On a débarrassé nos affaires puis on est partis à la douche. On est allés manger, et après on est allés dormir. On s'est endormis.

Auteurs : Kelly, Kévin, Mailys

Classe de neige - Mardi 8 mars

Le matin :

On s'est levés et après on est partis déjeuner. Après le petit déjeuner, on est partis s'habiller et on a mis nos combinaisons de ski. On est descendus mettre nos chaussures de ski. Après on est descendus aux télécabines avec des soucis de descente parce qu'il y en avait qui se plaignaient d'avoir mal aux pieds. On est montés dans les œufs (télécabines) et on est montés en haut de la montagne avec nos skis. Après on a skié pendant deux heures et on est partis pique-niquer dans la montagne.

L'après-midi :

On est partis pique-niquer dans la montagne et on a encore fait du ski pendant deux heures. Il y en a qui avaient peur et d'autres non. Ça dépendait des personnes. On a appris le chasse-neige. On a pris les tire-fesses et les tapis. Il a neigé. On est rentrés au gîte : on a pris les œufs et tout le monde disait que le paysage était beau. Presque tout le monde disait que s'était difficile. On est rentrés au gîte. On s'est déchaussés et on est allés se reposer. Le soir on a mangé et on est allé se doucher puis se coucher.

Auteurs : Tom, Sade, Jennifer, Olivia

Classe de neige - Mercredi 9 mars

Le matin, on s'est réveillés, on s'est habillés et on a déjeuné. On est allés à la salle de jeux. Les groupes 1 et 2 sont allés avec Pierre (le guide de montagne) pour la lecture de paysage et les groupes 3 et 4 sont restés au gîte, jouer à des jeux (baby-foot, ping-pong, jeux de cartes, dessins, et d'autres sont partis faire un foot). Pierre nous a montré la pierre en ardoise et du granit, il nous a expliqué des choses sur la montagne. Puis on a mangé au gîte. Après nous sommes sortis pour prendre un bus. Dans le bus, on a vu un izard. On est allés au Pont d'Espagne, il neigeait beaucoup ! Les groupes 1 et 2 sont partis les premiers faire des raquettes. Aux raquettes, on a vu des stalactites. Les groupes 3 et 4 on fait de la luge et des batailles de boules de neige. Après on a inversé. Il neigeait beaucoup ! C'était trop bien ! Pour aller au bus, on a entendu des avalanches. Dans le bus pour le retour, on a vu 6 izards puis on est rentrés au gîte. Là-bas, on s'est douchés, on a mangé, on s'est brossé les dents et on est allés dormir.

Cette journée était trop bien !

Auteurs : Louise, Maryne, Rose, Augustin

.../...

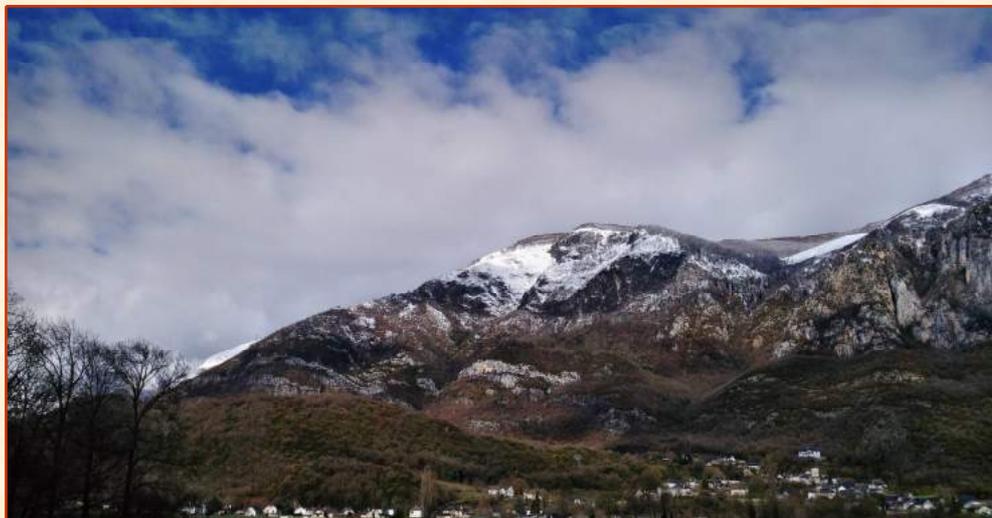
Vivre à Gaudrot en 2016

BIEN-VIVRE ENSEMBLE À CAUDROT

.../...



CAUTERETS
Blason officiel



Classe de neige - Jeudi 10 mars

Le matin, les maîtresses nous ont réveillés de bonne heure pour aller chercher nos combinaisons de ski qui séchaient en bas du gîte. Nous nous sommes habillés pour aller déjeuner. Après le déjeuner, nous sommes remontés dans nos chambres pour nous préparer pour le ski. Nous sommes partis pour prendre les télécabines. Nous sommes arrivés sur les pistes et nous sommes allés dans nos groupes avec nos moniteurs. Nous avons skié le matin, nous avons pique-niqué dans la neige et nous avons vu des avalanches. Les moniteurs sont venus nous chercher et nous avons skié tout l'après-midi avec eux. Nous avons beaucoup progressé ! Nous sommes rentrés au gîte. Nous sommes allés dans nos chambres. On a préparé nos affaires pour aller à la douche. Après on a écouté les contes de Pierre. Ensuite on s'est préparés pour la boum. Nous sommes descendus en vas, et nous avons fait la fête jusqu'à 23 heures. C'était bien et on a bien dansé avec les accompagnateurs et les maîtresses. Les musiques étaient bien. Nous avons mis notre pyjama et nous sommes allés nous coucher.

Auteurs : Wassim, Amélie, Adam, Chloé



Classe de neige - Vendredi 11 mars

Quand on s'est réveillés, on s'est habillés. Puis nous sommes allés manger et on a essayé de ne pas faire de bruit pour maîtresse Laure car elle était malade. Après nous sommes allés au pavillon des abeilles. On a regardé des films qui parlaient des abeilles, de la cire et de la propolis. On a regardé une ruche et on a essayé de chercher la reine mais on n'a pas réussi. Puis nous sommes allés à la fabrique de berlingots. Un monsieur nous a fait une

démonstration sur comment fabriquer des berlingots et il nous a fait des sucettes qui étaient super bonnes ! Les adultes et les enfants ont acheté du saucisson et du fromage.

Puis nous sommes rentrés au gîte pour manger et récupérer nos affaires, et les mettre dans le car. Nous avons pris la route et quelques-uns des élèves ont eu mal au ventre. On a fait plein de grimaces dans le car. Puis quelques minutes avant qu'on arrive, on a crié super fort. Quand nous sommes descendus du bus, nous avons sauté sur nos parents et nous sommes allés chercher nos affaires. Et nous sommes rentrés chez nous !

Auteurs : Abdou, Eve, Nino, Kilian, Geoffrey



Vivre à Gaudrot en 2016

BIEN-VIVRE ENSEMBLE À CAUDROT

La **GENDARMERIE** communique :



Le dispositif de la **Garantie jeunes** est un dispositif inscrit au Plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté adopté lors du Comité Interministériel de Lutte contre les exclusions du 21 janvier 2013.

Le dispositif s'adresse à des jeunes de 18 à 25 ans NEET (ni en emploi, ni en étude, ni en formation) très désocialisés, peu ou pas diplômés, peu ou sans ressource ou en grande précarité.

L'objectif est d'amener des jeunes en situation de grande précarité à s'installer de manière autonome dans la vie active grâce à un parcours dynamique d'accompagnement global, social et professionnel.

Dispositif emploi, il est mis en œuvre par les missions locales qui s'appuient sur leur expertise de l'insertion des publics jeunes.

Il repose sur :

- un accompagnement collectif intense,
- des expériences répétées de mise en situation professionnelle,
- un accompagnement individuel tout au long de l'année assuré par la mission locale.

Malgré leur bonne connaissance du territoire, et des jeunes en difficulté, en dépit des liens étroits tissés avec l'ensemble des partenaires **Pôle Emploi, Collectivités Territoriales, Conseil Départemental, Cap Emploi, CAF, MSA, SPIP, Education Nationale, ADAV, etc.**, elles peuvent trouver du mal à identifier ces jeunes et à leur proposer le dispositif.

TÉLÉPHONE | LE SERVICE BLOCTEL

À partir du 1^{er} juin 2016

Possibilité d'inscrire sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique ses numéros fixes et/ou mobiles.

via le site Bloctel.gouv.fr

Je reçois un récépissé qui précise :
- l'inscription pour 3 ans
- la date à partir de laquelle elle sera effective (30 jours max. après la délivrance du récépissé).

Les professionnels du démarchage téléphonique commercial ne pourront plus m'appeler sous peine d'amende*. Ils devront s'assurer auprès d'Opposetel** que leurs fichiers clients ne contiennent pas mon numéro.

*jusqu'à 75 000€. **société gestionnaire de la liste Bloctel.
Source: Secrétariat d'État au Commerce

Les beaux jours sont arrivés, les bruits aussi et les premières plaintes en mairie. Rappel des règles de savoir-vivre pour améliorer ensemble notre qualité de vie au quotidien.



Se référer à l'arrêté préfectoral de la Gironde du 22 septembre 2008



Langon

44, cours Gambetta
05 57 980 980
contact@mlsg.fr

La Réole

10, place des Jacobins
05 57 980 980
contact@mlsg.fr

Les travaux de bricolage et de tonte de gazon sont autorisés aux horaires suivants :

Les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 h 30

Les samedis de 9 à 12 h et de 15 à 19 h.

Les dimanches et jours fériés de 10 à 12 h.

Toute personne, dans le cadre de son activité professionnelle, utilisant des outils pouvant provoquer une gêne pour le voisinage, en raison d'une grosse intensité sonore, doit interrompre les travaux de 20 h à 7 h et toute la journée des dimanches et jours fériés, sauf en cas d'intervention urgente.

Vivre à Taudrot en 2016

LES COMMÉMORATIONS



Le **samedi 19 mars**, anniversaire de l'armistice mettant fin à la guerre d'Algérie, un hommage fut rendu aux anciens combattants de ce conflit qui dura huit ans. Monsieur le Maire lut la lettre du Secrétaire d'Etat aux anciens combattants et une gerbe fut déposée au pied du monument aux morts.

L'école de musique, dirigée par **Catherine BIELSA**, interpréta la Marseillaise et, comme il est de tradition, la municipalité offrit le pot de l'amitié.

Ce jour-là, le dispositif fut organisé par **Roger NETTE**, 1^{er} Adjoint.



Le **dimanche 8 mai**, les Caudrotais étaient invités par Monsieur le Maire à fêter l'anniversaire de l'armistice mettant fin à la guerre de 1939/1945. La cérémonie débuta par la levée des couleurs, au son des trompettes dirigées cette année par le talentueux **Thierry BORDENAVE**.

Suivit la cérémonie traditionnelle avec la lecture de la lettre du Secrétaire d'État aux anciens combattants par Monsieur le Maire, l'énoncé des noms des anciens combattants figurant sur les plaques du monument, le dépôt de la gerbe par le Maire et les enfants des écoles, la Sonnerie aux Morts, suivie d'une minute de silence, puis la Marseillaise chantée par les enfants accompa-

gnés par l'École de Musique sous la baguette de **Catherine**.

Pour conclure cette cérémonie, Catherine, encore elle, fit interpréter et chanter le Chant des partisans puis l'Hymne à la joie qui, comme chacun le sait, est l'hymne Européen. Belle initiative. **Merci, Catherine**. Un pot amical nous réunit au foyer rural.

Le **samedi 4 juin**, Hommage annuel à **Pierre GEMIN**.

Cérémonie simple et émouvante organisée par le **Comité Départemental des Anciens Combattants et Amis de la Résistance de la Gironde, du Réolais et du Marmandais** en présence des autorités et des porte-drapeaux.

Après le dépôt de gerbe par le Président de l'association et **Monsieur le Maire Jean-Pierre JAUSSERAND**, celui-ci lit la fameuse Lettre à Caudrot écrite lors de sa détention au fort du Hâ en 1942. La cérémonie fut clôturée aux accents de la Marseillaise.



**François DUMEAU, Conseiller municipal
Correspondant Défense de la Commune**

Vivre à Caudrot en 2016

L'HISTOIRE DE CAUDROT

AVERTISSEMENT aux lecteurs : le texte que vous allez lire ci-après, retranscrit par **François DUMEAU**, comme celui déjà publié dans N° précédent pour les deux premières époque,, est un texte retrouvé sur des documents manuscrits datés du 12 avril 1931 et écrits par **Mademoiselle Camilla GEMIN**, tante du regretté **Pierre GEMIN**, martyrisé et exécuté par les nazis. **Mademoiselle GEMIN**, ancienne institutrice, semble avoir rapporté par écrit un texte dont l'original a peut-être aujourd'hui disparu et dont l'auteur est un certain **Daniel LAPORTE**, né à Casseuil le 7 février 1846. Il semblerait que **Daniel LAPORTE** lui-même ait tenu ces textes historiques d'un certain **Abbé BAUDRY**, à la trace incertaine, mais qui aurait vécu par ici en l'an de grâce 1763.

Ce préambule nous a paru indispensable afin de ne pas entraîner le lecteur dans des certitudes historiques que nous ne pouvons pas étayer. L'histoire, transmise de personne passionnée en personne passionnée, est toutefois si intéressante et très certainement si proche de l'Histoire connue et réelle qu'elle est vraisemblablement le reflet de la vraie histoire de Caudrot. **LA RÉDACTION**

Histoire de Caudrot

D'après les documents soigneusement conservés et confiés par monsieur **Daniel LAPORTE**, décédé, dont les 2 petites filles résident dans notre commune. L'histoire de Caudrot peut se résumer en 4 époques :

1 ^{ère} époque	la fondation de Caudrot
2 ^{ème} époque	l'invasion des Normands
3 ^{ème} époque	les Huguenots
4 ^{ème} époque	contemporaine

Suite et fin de la 2^{ème} Époque

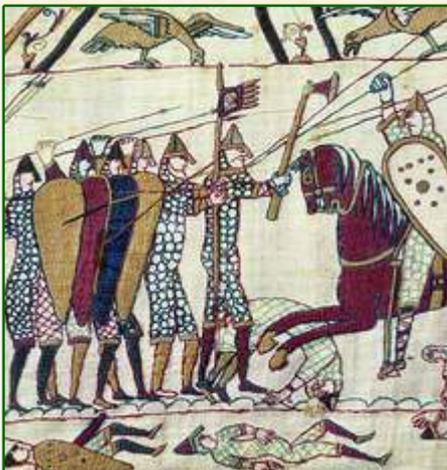


L'église Saint-Pierre de Casseuil conserve une frise romaine de marbre blanc provenant sans doute de la villa gallo-romaine de Cassinogilum

Les Normands, furieux de ne trouver aucune provision, incendièrent et rasèrent toutes les maisons, puis sommèrent la ville fortifiée d'ouvrir ses portes. Devant le refus des défenseurs, ils commencèrent le siège qui dura 27 jours. Pendant ce temps le Duc Mallé organisa la défense. Il choisit les hommes les plus vigoureux, les arma de fourches et de tout ce qui pouvait servir d'armes. Les autres amoncelèrent de gros moellons dans les maisons afin de les jeter sur les assaillants. Les vivres étant épuisés, il fallut se résigner à ouvrir les portes et à combattre. Aussitôt, les Normands se précipitèrent dans la ville, mais à peine une quarantaine étaient-ils entrés que le Duc Mallé ordonna de refermer les portes. Les 40 Normands, séparés de leur camarades n'osèrent pas attaquer les 450 défenseurs. Ils furent désarmés et enfermés dans la basilique. Durant le siège, le gros de l'armée normande s'était dirigé vers La Réole.

Des émissaires furent envoyés pour ramener des forces suffisantes. Le lendemain, dans l'après-midi, les portes s'ouvrirent à nouveau mais les Normands prirent des précautions pour ne pas tomber dans le même piège que la veille. Le Duc Mallé avait distribué 40 lances aux plus vigoureux de ses hommes, il les fit placer en ordre de bataille, lui en tête, revêtu de sa cotte de mailles et de son casque. Une lutte terrible s'engagea. Le duc terrassa plusieurs ennemis, furieux d'une résistance aussi opiniâtre. Le soleil se couchait. Le fameux Hastind, qui commandait les Normands, reconnut le Duc Mallé qui avait combattu contre lui quelques années auparavant. Il le fit cerner par 5 des siens. La lutte fut acharnée, le duc tua 4 assaillants. Malheureusement, il fut atteint d'un coup de lance dans le bas ventre et succomba.

La nuit étant venue, la lutte prit fin. A la faveur de l'obscurité, les assiégés purent se sauver par le souterrain ayant une ouverture sur la Garonne. Le lendemain, l'ennemi se préparait à continuer la lutte mais la ville était vide. Furieux, ils mirent le feu aux quatre coins de la ville. Tout fut anéanti. Les Normands quittèrent la contrée et se dirigèrent vers l'Espagne à la recherche d'autres proies. Deux jours après, les habitants qui avaient échappé au massacre revinrent dans cette pauvre ville en cendres. Leur premier travail fut de creuser deux fossés larges et profonds pour enterrer les morts. Les Normands avaient perdu 72 hommes et les nôtres 87. On plaça les cadavres dans les fosses et on donna à cet emplacement le nom de Charnier. Le corps du duc Mallé fut placé à part. **Codo-Droti avait vécu.**



Les Normands

.../...

Vivre à Caudrot en 2016

BIEN-VIVRE ENSEMBLE À CAUDROT

.../...

Peu de jours après, les femmes revinrent prendre leur place au milieu des débris fumants. Elles étaient dans la plus grande misère, n'ayant ni abri ni de quoi subsister. Peu à peu, les ruines furent relevées, les maisons rebâties. **Lucie**, la veuve du duc Mallé ne survécut que quelques années à son mari laissant ses deux enfants, les petits ducs comme on les appelaient, à la charge du **père Raba**. Lucie n'avait jamais consenti à être appelée duchesse, on suppose que c'est en raison de ses origines modestes.

On ignore pourquoi et comment le mot Luc fut substitué à celui de Duc. Les descendants ne furent plus appelés que **Lucmallé**. Une descendante, receveuse des postes à Saint -Pierre d'Aurillac : **Mademoiselle Lucmallé**, que beaucoup de d'anciens Caudrotais connaissent, habitait une maison donnant sur de la place de l'église à Caudrot. Elle est décédée à Caudrot dans les années cinquante.

A la mort de Charles le Chauve, en 877, on songea ré inhumér le corps du Duc On plaça sa dépouille dans un sarcophage et on l'ensevelit dans le voisinage de la basilique. Au XV^{ème} siècle, on fit bâtir une église sur l'emplacement même du **Cassinogilum**. Les nouvelles générations continuèrent l'œuvre commencée par leurs aïeux : on démolit la muraille du nord et on bâtit des maisons sur les fossés de l'ancienne forteresse. On ne pensa plus à fortifier. Codo Droti ayant été anéantie, les habitants décidèrent de substituer le nom de l'ancienne ville par celui de Cap Dropt qu'elle conserva jusqu'au XVII^{ème} siècle où elle prit le nom de Caudrot.

3^{ème} Époque

A l'époque des guerres de religion, Caudrot eut un assez fort contingent de réformés. Quatre familles embrassèrent le protestantisme, les plus nombreux dans le quartier du Terré Des troubles se produisirent entre les familles et il se forma deux camps qui cessèrent toutes relations. Les protestants établirent un cimetière dans le quartier du Terré, sur les bords de la Garonne. Ce cimetière prit le nom de **Cimetière des Huguenots**. Une rancune profonde régna pendant de longues années. Les enfants eux-mêmes ne se fréquentaient pas et formaient deux camps ; ils se narguaient entre eux. Les catholiques, plus nombreux, se moquaient des protestants par cette rengaine :



Huguenot, Huguenot,
Te pendra la corde aou col,
Den lou proufound de l'enfer,
Angrai trouba Lucifer ...

Croix de Saint Jean

et les protestants
répandaient :

Catholique, Catholique,
Sera soutyoun une bourrique,
Un ennemie dou prougrès,
Lou serviteur dou curé



Croix Huguenote

Quelquefois même, il se produisait des batailles. Puis un rapprochement s'opéra enfin et il y eut des alliances avec conditions. Si le père était protestant, les enfants mâles étaient protestants et les filles catholiques, de sorte que tous les membres de la même famille ne professaient pas la même religion, ce qui occasionnait souvent des désordres. Il arrivait aussi quelquefois que le mariage n'était conclu qu'à la condition de renoncer à sa religion.

Peu à peu, les Huguenots perdirent du terrain mais ils se maintinrent jusqu'au règne de Louis XV. En 1728, les deux dernières familles protestantes **LAVERGNE** et **DUBOIS** quittèrent Caudrot et partirent pour Saint Foy la Grande. Le protestantisme avait donc duré environ 200 ans.

4^{ème} Époque

Des mains impies et profanes ont fini par détruire les ruines glorieuses d'un passé historique, telles que la Porte Saint Martin qui existait encore vers la fin du XIX^{ème} siècle, ainsi qu'une belle située sur la place. Il ne reste plus que deux tronçons de murs, l'un à l'ouest où sont adossées les maisons **Boucheron**, **Charron** et **Cabirol (Deyrode)**, l'autre à l'est derrières la maison **Robin**.

De nos jours, la petite ville de Caudrot est une cité agréable. On a bâti une façade de maison en droite ligne et toutes de la même hauteur. Elle a une place magnifique plantée de tilleuls longeant la route nationale. Un superbe monument aux morts de la Grande Guerre est situé à l'angle de la route nationale et du chemin de la gare. Chaque année, la fête de la Saint Christophe attire une foule considérable de curieux venant de toutes les communes voisines. Caudrot est à juste titre le plus coquet patelin de la contrée.

Écrit à Caudrot le 1^{er} octobre 1923, d'après Daniel LAPORTE, né à Casseuil le 7 février 1846

Pour copie conforme, Camilla GEMIN, 12 avril 1931

François DUMEAU, chercheur passionné, opiniâtre et courageux



La Poste, la postière et les Caudrotais

Après expérimentation, La Poste a étendu le dispositif de Facteur-Guichetier à notre commune. Cette mise en œuvre est le fruit d'un engagement construit entre La Poste et vos élus, la présence postale étant ainsi pérennisée, ce que nous souhaitons et a été notre combat.

Le Facteur-Guichetier assure sa tournée et gère le guichet local donc ouvert du lundi au vendredi de 13 h 30 à 16 h 30. Tous les services postaux habituels sont ainsi toujours rendus, au guichet comme en tournée. Ne boudons pas notre plaisir : la mission de service public de La Poste perdure chez nous, par la distribution du courrier 6 jours sur 7 ainsi que par sa présence postale et d'accessibilité bancaire.

Nous boudons d'autant moins notre plaisir que, chez nous, le Facteur-Guichetier est une Factrice-Guichetière que les Caudrotais connaissent depuis bientôt dix ans : **Cathy RONCALLI**.

Cathy est heureuse car elle avait fait cette demande, se trouvant si bien avec nous et les Caudrotais l'appréciant pour son côté sympathique, toujours prête à rendre service. **La Poste**, dans sa grande sagesse, semble avoir reconnu tout l'intérêt professionnel et social de la situation en titularisant **Cathy** à ce poste. Qui s'en plaindra ?

Pour mieux vous la faire connaître, je l'ai rencontrée au Bureau de Poste, avec évidemment l'aval de sa hiérarchie, et je peux donc ainsi vous la présenter sous un jour que vous ne connaissez sans doute pas, pour la plupart d'entre vous.

Cathy, née le 18 février 1974, vit avec **David** et ils ont de quoi s'occuper avec leurs quatre enfants : deux filles de 17 et 4 ans, deux fils de 15 et 11 ans. C'est sûrement un métier fatigant que le sien et, le soir à la maison, elle n'aspire qu'à une chose : **à se reposer ?**

Que nenni : elle cuisine pour son petit monde !!! Tous les jours, elle cuisine !!! C'est son dada, sa passion, son principal intérêt en dehors des siens qu'elle réussit apparemment à satisfaire à table. D'une pierre, deux coups, en somme ...



.../...

Vivre à Gaudrot en 2016

L'HISTOIRE DE CAUDROT

LA POSTE



.../...



Passion s'est confirmée quand j'appris que **Cathy** possédait une centaine de livres de cuisine et qu'elle n'a de cesse d'acheter le prochain. Ce dernier pourrait bien être le bouquin de l'émission **Le grand pâtissier** (sur M6) qu'elle regarde évidemment et à laquelle ses enfants souhaitent qu'elle s'inscrive ... mais elle a le trac ... peut-être un jour ...

La famille est gâtée par ses petits plats qu'elle met quelquefois dans des grands pour recevoir des amis car être entre amis ou en famille est ce que préfère Cathy. Puisqu'on parle de famille, **RONCALLI** est un nom qui doit vous dire quelque chose ...

... ça y est ? ... ça vous revient ? Oui, c'est le nom du **Pape Jean XXIII** (1881-1963) dont la famille de **Cathy** est officiellement une des branches.



Elle est très fière de recevoir chaque année une invitation du **Vatican** où c'est devenu une tradition d'inviter tous les **RONCALLI** à se retrouver. Cathy ne s'y est pas encore rendue mais elle le fera un jour ... Continuons la famille : son papa **Michel** est d'origine italienne, né en France, et **Angelo**, le grand-père de Cathy est né en Italie. **Maria**, la maman de Cathy, est d'origine Portugaise.

Côté sport, **Cathy** a récemment commencé l'équitation, sur **Roméo**, le cheval d'une amie qui en a plusieurs et elle fut, dans sa jeunesse, une très bonne joueuse de tennis, s'y étant mise dès ses 9 ans. Une autre passion, celle-là entretenue par ses parents qui la dotèrent d'un entraîneur particulier pendant 2 années lorsqu'elle avait 15/16 ans et qu'elle participait alors à des compétitions.

Enfin, si vous voulez lui faire plaisir, parlez avec elle de **Rock** et, en particulier, de **Metallica** ou des **Rolling Stones**. C'est son autre actuelle passion, après la cuisine.



Roger NETTE
1^{er} Adjoint au Maire

Lors de l'entretien, Cathy était en arrêt, suite à une chute, avec le bras en écharpe pour une fêlure, ce qui explique ce que vous voyez autour de son cou sur les photos. J'ai apprécié qu'elle se dérange néanmoins pour me voir. Elle est donc remplacée, lors de ses absences, par sa souriante collègue **Amélie** qu'on voit sur l'autre photo, recevant un client bien connu des Caudrotais., tout sourire lui aussi ...

Vivre à Gaudrot en 2016

L'HISTOIRE DE CAUDROT

LE KIOSQUE



Dylan

Impossible de commencer cet article sans rendre hommage au **Cercle Industriel et Agricole**, plus ancienne association communale, qui s'était rendue propriétaire du **Cercle Fleuri** en 1919. Malgré les efforts répétés de ses membres et plusieurs gestions successives et sans succès ces dernières années, le Cercle a rendu les armes et vendu le fonds. L'Association souhaitait que le Cercle reste un bar et c'est le cas puisqu'une famille Caudrotaise l'a acquis. **La famille NADAL**, bien connue, s'est alors mise au travail pour offrir un bar nouveau à a clientèle qui n'attendait que ça.



Philippe



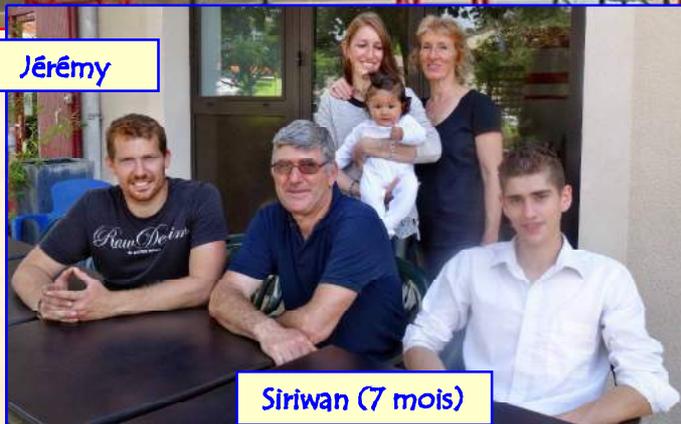
Sylvie



Vanessa



Jérémy



Siriwan (7 mois)

Après une belle rénovation complète, **le KIOSQUE** a ouvert ses portes le 1^{er} avril. D'aucuns se demandaient si c'était un poisson mais pas du tout. Au jour dit, tout le monde était sur le pont, **DYLAN** en tête puisque c'est lui qui assure la bonne marche du lieu.

Fin mai, j'ai rencontré la famille réunie pour la circonstance et j'ai ainsi quelques informations à vous communiquer. Personnellement, j'ai beaucoup apprécié le nouveau décor, avec un bar un peu moins long qui permet ainsi de proposer de la place du côté vitrine, place qui n'existait pas auparavant.

Un point m'a aussi beaucoup plu : les nouvelles toilettes, toutes neuves, spacieuses et faites pour recevoir tout le monde, y compris et surtout les personnes à mobilité réduite. Il faut dire que, sans jeter la pierre à personne, les WC d'avant n'étaient vraiment pas terribles, quoique très propres. J'ai souvent entendu dire, vous aussi sûrement, que la propreté d'un établissement de restauration se mesurait à celle de ses toilettes ... Là, ça se présente vraiment bien !

.../...

Vivre à Gaudrot en 2016

L'HISTOIRE DE CAUDROT

LE KIOSQUE



LE KIOSQUE propose :

Tous les jours midi et soir : Hamburger/frites à 6 €, sur place ou à emporter.

3 formules de repas :

Formule 1 : Plat du jour à 8,50 €

Formule 2 : Entrée et plat du jour à 10,50 €, café offert

Ou : Plat + dessert à 10,50 €, café offert

Formule 3 : Entrée + Plat + Dessert 12,50 €, café offert

Certains vendredis (voir l'affichage ou FACEBOOK « Le kiosque ») : soirée à thème comme paëlla, couscous, cassoulet, etc.

Détail d'importance : **LE KIOSQUE** garantit des légumes toujours frais ainsi que la viande. Poisson frais le vendredi.

OUVERTURE

7 h 30 - 22 h du lundi au samedi

8 h 30 - 22 h le dimanche

07.68.21.42.81.

Pour le dimanche, **LE KIOSQUE** propose des plats sur commande 48 h avant.

L'écran de la TV est grand, très grand, et, lorsque ce bulletin sera édité, de nombreux matches de l'EURO en France auront été vus et il en restera quelques-uns dont les plus importants. Souhaitons que l'Équipe de France soit alors toujours dans le coup avec de belles soirées au **KIOSQUE** Plus tard, **LE KIOSQUE** organisera des soirées FOOT et RUGBY

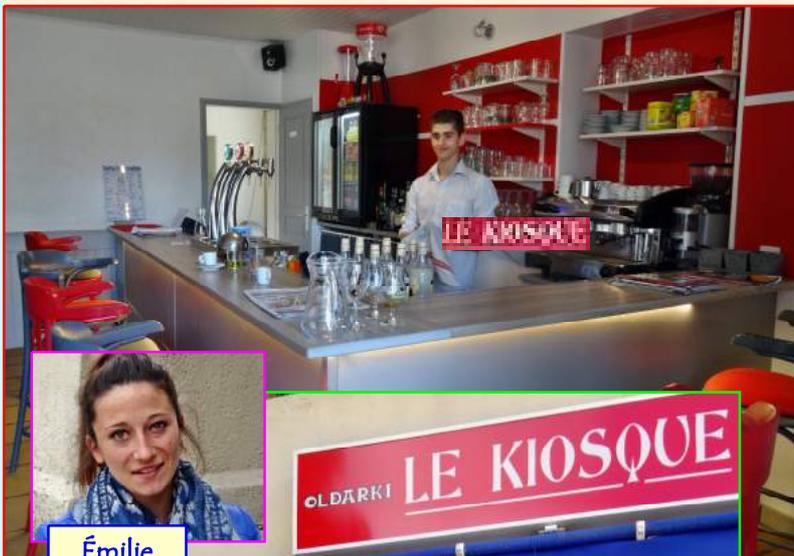
La terrasse peut recevoir 30 personnes assises.

**BON VENT au KIOSQUE
et à toute cette belle famille
dans cette nouvelle aventure**

**J'❤️
CAUDROT**

Roger NETTE

1^{er} Adjoint au Maire



Émilie



Vivre à Gaudrot en 2016

L'HISTOIRE DE CAUDROT



Papa peintre en bâtiment à Mongauzy, et maman aujourd'hui résidente du Clos des Acacias, **Aimée Marie-Luce DUBOURG** est une fille de par ici, née à **La Réole** dans les années 60. Une famille de 8 enfants dont elle fut la septième, d'où son prénom. Cette grande famille s'est ensuite encore agrandie avec 16 nièces et neveux.

BEPC au Collège de La Réole, apprentie à 15 ans chez **Roland VIDOTTO**, coiffeur Réolais, CAP à 17 ans, BP à 19, Aimée fut coiffeuse-ouvrière dans un salon de Mérignac.



Après ces 9 mois à Mérignac pendant lesquels elle résida dans un Foyer de Jeunes Filles Bordelais, Aimée alla travailler à Bazas, de **1978 à 1982**, dans un salon réputé où elle apprit beaucoup : technique, rigueur, précision ... toutes qualités utiles pour quelqu'un qui manie des ciseaux ou un rasoir sur votre tête. Ce salon devint une enseignes **VIVA LA VIE** et elle y fut très heureuse bien que la direction fût sévère mais juste.

6 décembre 1982 : installation à Caudrot, sur la 113, dans le centre du bourg.

Un mariage, un fils né en **Janvier 1982**, **Nicolas**, et ce fut sûrement dur dans ce petit salon de 18 m². Dur mais si excitant et l'envie de réussir quelque chose. Démarrée sans rien, un emprunt pour acquérir du matériel et le courage additionné à sa dextérité lui permirent de se créer une clientèle assez rapidement.

1985 : **Julien**, son deuxième fils arrive. Aimée resta dans ce salon jusqu'en **1988** puis fit construire Route de Castets où elle travailla jusqu'en **2003**. Dès ses débuts, Aimée coiffa aussi bien hommes que femmes, avec un plaisir identique.



Il y eut deux passages de sa vie au cours desquels elle eut presque envie d'arrêter ce métier dont il lui semblait alors, de sa propre expression, « avoir fait le tour ». La première fois, elle rencontra **Claude JULIARD**, en **2000**, qui était alors le meilleur visagiste de France. A son contact, Aimée apprit beaucoup, elle apprit que, « sous les cheveux, il y a une personne, avec des émotions et des sentiments qu'il faut respecter ».

Son envie avait repris.

La deuxième rencontre majeure eut lieu en **Septembre 2006** avec la connaissance du Groupement **VIVA LA VIE** lors d'un Congrès à Clermont-Ferrand. **VIVA LA VIE** est un Groupement de 150 Coiffeurs Indépendants qui propose un Label de Qualité : elle y a trouvé et vérifié du « très carré, du rigoureux, de l'humain » et cela l'enthousiasma.

Devenue formatrice au sein du Groupement, Aimée exerce régulièrement cette facette de ses activités avec un évident plaisir ... à Nantes, à Lyon, à Bordeaux ...

.../...



Vivre à Gaudrot en 2016

L'HISTOIRE DE CAUDROT



Respectant ses engagements de qualité, **Aimée** ne travaille qu'avec des produits de soin naturels, ce qui est plutôt agréable pour le client que je suis tous les deux mois ... sans doute aussi pour tous les autres ... Enfin, Aimée me parla de l'École de Coiffure intégrée à VIVA LA VIE, école sise à Bordeaux : **MPARTN'HAIR**.

Au sein de son école, MPartn'hair dispose d'un véritable salon de coiffure. Encadrés par les formateurs, les élèves mettent en pratique le savoir-faire acquis en cours. Moins onéreux qu'un salon classique, le salon de coiffure MPartn'hair propose shampoing / coupe / coiffage / couleurs, etc., selon les envies. Avec l'**Accueil** et l'**Hygiène** qu'Aimée considère comme prioritaires, les valeurs de la **Charte de Qualité VIVA LA VIE** sont affichées :



QUALITÉ

Technique, produit et procédure, tout est fait dans nos salons pour assurer à nos clientes un niveau optimum de qualité.

CRÉATION

Une créativité de haut niveau grâce à la formation permanente de nos collaborateurs, à une équipe artistique dynamique et inspirée, toujours à l'écoute des dernières tendances.

EXPERTISE COULEUR

Nos coiffeurs sont de véritables experts coloristes, ils maîtrisent parfaitement la technique et les produits pour assurer un résultat à la hauteur de vos attentes.

PASSION

Chez Viva La Vie, la coiffure est plus qu'un métier, c'est une passion. Il suffit de pousser la porte d'un salon pour comprendre l'esprit qui nous anime.

FORMATION

Les équipes de votre salon sont formées plusieurs fois par an aux dernières techniques et tendances. Votre coiffeur Viva La Vie aura toujours une réponse à vos envies.



Merci, Aimée, de votre gentillesse quand vous m'avez reçu pour cet entretien et, tant qu'à faire, merci de votre gentillesse permanente, ce dernier qualificatif me semblant idéalement adapté.

CONVIVIALITÉ

L'esprit Viva La Vie c'est le plaisir avant tout ! Dans nos salons vous trouverez des collaborateurs heureux de vous recevoir et de faire de votre rendez-vous un vrai moment de détente.

Roger NETTE, 1^{er} Adjoint au Maire

Vivre à Caudrot en 2016

BIEN-VIVRE ENSEMBLE À CAUDROT



Le samedi 2 avril, un temps ensoleillé enchantait enfants et parents autour de **Maurice « le beau poisson de Carnaval »**, dans les rues de Caudrot.

Rendez-vous était pris à la Maison de retraite Le Clos des Acacias qui accueillit pirates, pêcheurs, sirènes et poissons pour un moment de maquillages, chants des enfants en musique avec la banda Caudrotaise **Los Jovenes Pimientos** et jonglages des échassiers d'**AVL**, pour le plus grand bonheur des résidents de la Maison de Retraite qui profitèrent du soleil dans le magnifique parc où un goûter fut offert à tous.

Direction la Place des Tilleuls sur laquelle danses et spectacle de cirque avaient été concoctés par les enfants avec l'aide d'**AVL**. Il était temps de cheminer vers le port où fut jugé et brûlé **Maurice le poisson** après une démonstration d'équilibrisme et de feu.

Cette belle journée s'est achevée par une soirée Paëlla en musique, au Foyer rural, où pas moins de 120 personnes restèrent dîner et danser.

Ce carnaval, organisé par l' **A.P.E. Caudrotaise**, n'aurait pas eu le même panache sans la participation d'**AVL**, des **Jovenes Pimientos** et de la **Maison de Retraite** !



Sandrine GARRELIS

4^{ème} Adjointe au Maire

Vivre à Caudrot

LA VIE ASSOCIATIVE

Les nouvelles du Barbillon

Notre Association Agréée pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques (A.A.P.P.M.A) poursuit ses activités. Son conseil d'administration alliant jeunes pêcheurs et plus anciens travaille sans bruit, mais avec efficacité.

A ce jour, nos effectifs approchent les **350 pêcheurs dont 75 jeunes de moins de 18 ans**. Bien sûr, tous ne sont pas Caudrotais, mais tous ont fait le choix de notre association. Notre magasin partenaire, **Carp Story à Saint-Macaire**, y est pour beaucoup : deux tiers de nos adhérents y ont acquis leur carte de pêche 2016.



Les carapistes passionnés ou insomniaques pourront bénéficier d'un parcours autorisé la nuit : pour la pêche de la carpe uniquement avec remise à l'eau obligatoire. Ce sera sur la Garonne, rive droite, du Passe Corde au pont Caudrot-Castets.

Nous nous réjouissons de la reprise des travaux de nettoyage du Port. Nous y participerons cet été. Merci à nos élus qui ont compris l'intérêt d'en faire un lieu accueillant pour pêcheurs et promeneurs.

Le samedi après-midi de la fête, se déroulera notre traditionnel concours de pêche. Il devrait être encore plus richement doté cette année en lots divers et l'engagement sera toujours à un prix très modique.

Il est réservé à nos adhérents qui sont tous les bienvenus. Passer un bon moment importe plus que le classement.

Bonnes vacances à tous.

Le président **Michel BENITO**



Trois jours de stage avec l'Artiste Peintre **Marc GIRARDOT** a fait le bonheur de neuf adhérentes de l'Association **Histoire de Couleurs à Caudrot**, des étoiles plein les yeux pour l'apprentissage de la peinture à l'huile aux couteaux.

Ce stage a permis à de nombreuses adhérentes de s'ouvrir vers d'autres techniques et a remporté un véritable succès. Prochain stage prévu : troisième semaine de Janvier 2017 à Caudrot.

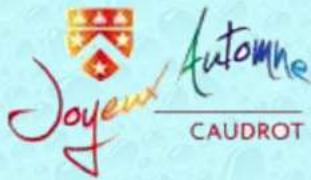
Stage Peinture aux couteaux et les œuvres réalisées



Sortie : **Peindre en extérieur**, sous la houlette de notre coach **Pascal LACOSTE**, le mardi 7 juin 2016, au Cap Ferret.

Vivre à Caudrot

LA VIE ASSOCIATIVE



La marche ça marche

Relancée depuis un an, l'activité marche du club du Joyeux automne connaît une belle réussite, malgré les aléas d'un hiver et d'un printemps très humides qui ont conduit à renvoyer certains rendez-vous. Deux groupes fonctionnent depuis le début. Le mercredi matin, de 10 à 12 h, sous la conduite toujours bienveillante de **Dany PIRON**, **Raymond VEUX** ou **Jean-Claude AUDEBERT**, une vingtaine de marcheurs se retrouvent sur les chemins et sentiers autour de Caudrot, des bords de Garonne jusqu'aux coteaux pour des sorties conviviales et dans la bonne humeur. Entre 6 et 7 km à chaque fois. Pour clôturer la saison, le groupe a été accueilli par **Rose DULOU** qui lui a fait visiter, avec un plaisir partagé, son magnifique jardin que trop peu de Caudrotais connaissent.

Le deuxième atelier, le jeudi en début d'après-midi (responsable **Pierre-Jean RECLUS** et **Dany PIRON**), c'est plus sérieux. La plupart du temps hors des limites de Caudrot, il s'adresse à des randonneurs - une dizaine - plus aguerris pour un parcours entre 15 et 18 km en 3 heures. Ce groupe - là termine la saison en fanfare puisqu'il vient d'effectuer - c'est une première pour le club ! - une sortie de deux jours en **Haute-Soule**, dans la région de **Larrau**. Au programme : le **pic d'Orhy**, la **passerelle d'Holzarté** et le **canyon d'Olhadubi**. Très bonne sortie pour tout le monde, agrémentée d'une soirée mémorable au gîte-étape du **Logibar** où le show d'**Alain** a été apprécié, y compris des hôteliers. En résumé : près de 10 h de marche, 24 km de parcours très accidenté, plus de 1000 m de dénivelé positif. Et il semblerait qu'une suite se prépare ...

Pour les autres sections, après une année bien remplie, le club s'apprête à prendre ses quartiers d'été pour redémarrer en septembre avec la gymnastique volontaire qui, comme les années précédentes, ouvrira le bal dès le jeudi 1^{er} septembre, 16 h. Au programme estival, cependant, le repas que le club offre à ses adhérents pour la 45^{ème} année consécutive. Qui dit mieux ?

Initialement prévu le jeudi 27 juillet, il a été avancé au jeudi 7 juillet, au foyer rural. Il rassemblera, comme l'an passé une centaine de convives. Les inscriptions au 06.02.37.13.62 seront prises jusqu'au 30 juin.

L'autre rendez-vous majeur qui lancera les activités de l'année 2016-2017, c'est le voyage de 4 jours du 6 au 9 septembre, proposé par le club, ouvert aux non-adhérents au même tarif, en Languedoc. Carcassonne (déjeuner et visite en petit train de la Cité), le **Minervois** avec une dégustation chez un viticulteur, visite de **Narbonne** (centre historique gallo-romain, la cathédrale, le musée, promenade en bateau sur le **canal de la Robine**, visite de la **maison de Charles Trénet**, etc.), **l'étang de Bages** et sa réserve d'oiseaux, visites de la **réserve africaine de Sigean**, de la magnifique **abbaye de Fontfroide** et pour terminer la **cité médiévale de Lagrasse**, dans les **Corbières**. Séjour en hôtel 3 étoiles. Il reste quelques places. **Renseignements et inscriptions au 05.56.62.89.98.**

Dernier point : à la section informatique, où les séances hebdomadaires reprendront en octobre, des candidatures se manifestent déjà pour les cours d'initiation. Il y aura la possibilité de former deux groupes en fonction du nombre d'inscrits. On peut déjà se renseigner au **05.56.62.89.98** (heures repas).

Au Pays Basque



Dans le jardin de
Madame Rose DULOU



Qu'importe le printemps, pourvu qu'on ait l'été

Le Président **Jean-Claude AUDEBERT**
ja.caudrot@free.fr

Vivre à Taudrot

LA VIE ASSOCIATIVE



Le 4 juin dernier, les élèves de **Sin Embargo** et d'autres danseuses ont pu se perfectionner à la **Rumba flamenca** lors du premier stage organisé à **Bieujac** par l'association et animé par la très flamenca **Babeth RUIZ** de Toulouse. Cette expérience, très enrichissante, fut un grand succès. Merci à **Babeth** (robe verte en bas à gauche de la photo) pour son envie de partager sa passion du flamenco et son professionnalisme.

Cette année, le gala de fin d'année de **Sin Embargo** se déroulera le **Samedi 25 juin à 19 h 30**, à la salle des fêtes de **Sainte Croix du Mont**. Il s'en poursuivra une auberge espagnole. L'entrée est gratuite. Amenez de quoi grignoter, la boisson sera offerte.



Tu es née sauvage ...
... ne les laisse pas te dompter.
Isadora Duncan



Hasta pronto !!! ...

A bientôt !!!

Katia ROCHE

Vivre à Taudrot

LA VIE ASSOCIATIVE



La saison 2015 / 2016 vient de s'achever.

Équipes séniors

Les deux équipes ont atteint leur objectif : se maintenir respectivement dans leur division.

En effet, l'équipe fanion du club évoluera, pour la 8^{ème} année consécutive, en promotion de ligue lors de la saison 2016/2017. L'équipe réserve en fera de même en promotion de 1^{ère} division district.

Félicitation à l'ensemble des entraîneurs et joueurs qui ont su rebondir après un début de saison compliqué. Un grand merci à nos vétérans qui sont venus prêter main forte durant les longs mois de convalescence de joueurs blessés.

Classements officiels de la fin de saison

Équipe A Championnat Promotion de Ligue d'Aquitaine

Pl	Equipe	Pts	Jo	G	N	P	F	Bp	Bc	Pé	Dif
1	Pointe Du Medoc U.S.	63	20	14	1	5	0	48	26	0	22
2	Macau Sj	62	20	12	6	2	0	53	23	0	30
3	Ustaritz Labourdins	56	20	10	6	4	0	32	20	0	12
4	Hagetmau F.C	54	20	11	1	8	0	52	33	0	19
5	Castelnau F.C	53	20	10	4	6	0	56	33	1	23
6	Arin Luzien 2	52	20	9	5	6	0	54	39	0	15
7	Pau J.A.B.	51	20	9	4	7	0	63	45	0	18
8	Caudrot Vaillante	42	20	6	4	10	0	24	45	0	-21
9	Siros A.S.	36	20	4	4	12	0	30	47	0	-17
10	Seignosse Capb Soust 2	33	20	4	1	15	0	25	72	0	-47
11	Beguey Cadillac Fc	28	20	2	2	16	0	21	72	0	-51
12	Stade Montois 3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Équipe B Championnat Promotion première Division District Sauternais et Graves

Pl	Equipe	Pts	Jo	G	N	P	F	Bp	Bc	Pé	Dif
1	La Brede Fc 3	66	20	14	4	2	0	77	14	0	63
2	Mazeres-Ro Es	61	20	12	5	3	0	69	21	0	48
3	Sud Gironde Fc	60	20	12	4	4	0	59	27	0	32
4	Bleuets Macariens	54	20	10	4	6	0	52	26	0	26
5	Aillas Auros U.S.	52	20	10	2	8	0	53	35	0	18
6	Verdelais E.S	52	20	9	5	6	0	36	35	0	1
7	Barsac Preignac	43	20	7	2	11	0	49	40	0	9
8	Caudrot Vaillante 2	43	20	6	5	9	0	41	35	0	6
9	Fargues U.S. 2	40	20	6	2	12	0	37	54	0	-17
10	Cadaujac Sc 2	39	20	5	5	10	0	34	39	0	-5
11	Morizes A.S.	18	20	0	0	18	2	4	185	0	-181

École de foot

Elle aussi a fini sa saison pour laisser place à des vacances bien méritées. En cette fin de saison, les enfants ont participé à quelques tournois et matchs de coupes :

- Castets en Dorthe avec l'ensemble de l'école avec mention félicitation au groupe U 13 qui finit 2^{ème} du tournoi
- Barsac pour les 2 équipes U12/U13
- Journée district U11 « P'tite coupe » à Bazas
- Journée nationale des Débutants à La Brède pour les U6/U7 et U8/U9



En championnat U12/U13,
l'équipe 1 se place à la 4^{ème} place de sa poule

Pl	Equipe	Pts	Jo	G	N	P	F	Bp	Bc	Pé	Dif
1	La Brede F.C. 3	34	9	6	2	1	0	36	14	0	22
2	St Médard Eyrans 2	33	10	5	1	3	1	22	23	0	-1
3	Villandraut Pre As	29	10	6	0	4	0	27	23	0	4
4	Ent Caudrot-Bleuet	25	10	4	1	5	0	19	21	0	-2
5	Castets Dorthe C.A. 2	25	10	3	1	6	0	22	30	0	-8
6	Langon Fc 4	20	9	2	1	6	0	16	31	0	-15

Quant à l'équipe 2,
elle termine 2^{ème} de sa poule à 1 point du premier

Pl	Equipe	Pts	Jo	G	N	P	F	Bp	Bc	Pé	Dif
1	Targon-Soulig 2	27	7	5	2	0	0	45	8	0	37
2	Ent Caudrot-Bleuet 2	26	7	5	1	1	0	26	11	0	15
3	Illats Us	15	5	2	1	2	0	13	16	0	-3
4	Ent Villa/Pre-Sud Gi 2	10	7	1	0	5	1	8	39	0	-31
5	Lamothe Mongauzy	9	6	1	0	4	1	8	26	0	-18

Vivre à Taudrot

LA VIE ASSOCIATIVE

L'école rouvrira ses portes début septembre.

Dans la continuité de son évolution, l'école de foot voit naître une catégorie de plus avec une équipe U14/U15 (enfant né en 2002 et 2003) en entente avec Castets en Dorthe.

Pour tout renseignement ou demande d'inscription pour la rentrée prochaine, vous pouvez contacter le responsable école de foot **Vincent CROUZET** au 06.07.32.83.54

Événementiel

L'assemblée générale s'est tenue le samedi 4 juin à 17 h 30 à la salle des associations.

Elle a permis de faire le point administratif, financier et sportif de l'association.

Un bureau a été élu pour la saison 2016/2017, ainsi qu'un organigramme des différents responsables :

Le Bureau

- Présidents : **ARAUJO TENDEIRO Guillaume**
CROUZET Vincent
- Vice-Président : **BAUDET Jacky**
- Secrétaires : **TAUZIN Claude** (correspondant district)
JOURDAN Alain (correspondant logiciel Footclub et messagerie club)
CROUZET Jean-Pierre (correspondant Ligue)
- Trésorière : **BRAU Carole**



Vivre à Taudrot

LA VIE ASSOCIATIVE

Les différents responsables :

Responsable Technique sénior : **FRAUCIEL Jean**
Entraîneur équipe A : **FRAUCIEL Jean**
Entraîneur équipe B : **LASSERRE Xavier**
LEFEVRE Cyrille
Entraîneur des gardiens séniors et école de foot : **BOYALS Laurent**
Responsable école de foot : **CROUZET Vincent**
Responsable Technique des Jeunes : **LEFEVRE Cyrille**
Éducateurs U6/U7 (2011/2010) : **LABÉCOT Cédric**
LABÉCOT David
SAURIN Christophe
Éducateur U8/U9 (2008/2009) : **CROUZET Vincent**
MALLERON Arnaud
Éducateur U10/U11 (2006/2007) : **LATRILLE Laurent**
BIELSA Yannick
GUILLAUME Cédric
GUILLOUET Stéphane
Éducateurs U12/U13 (2004/2005) : **MARTIN Ludovic**
GUILLEMETTE Stéphane
GUILLAUME Gêrôme
Éducateur U14/U15 (2002/2003) : non défini à ce jour
Responsable Matériels : **CROUZET Jean-Pierre**
Responsable Club house : **COMBÉBIAS Joric**

Derrière chaque coup de pied dans un ballon, il doit y avoir une idée
Dennis BERGKAMP
grand joueur néerlandais de 1986 à 2006

Félicitation

Comme nous vous en avons parlé dans le dernier bulletin, un jeune Caudrotais se lançait dans l'arbitrage. En effet, **Léo VIDAL**, jeune Caudrotais âgé de 15 ans, fraîchement diplômé du titre jeune arbitre a passé les tests de sélection courant avril pour rentrer dans la Section Sportive Scolaire Football du lycée Daguin Dassault de Mérignac.

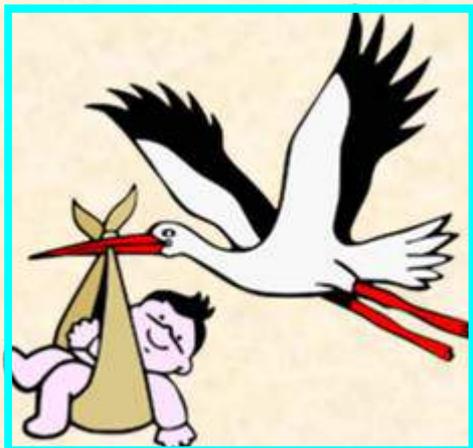
C'est avec fierté que la ligue de Football d'Aquitaine nous apprenait, le lundi 6 juin, que **Léo** faisait partie des 3 jeunes retenus pour rentrer dans cette Section. La confirmation définitive de l'entrée dans cette dernière ne sera effective qu'après validation de l'Inspection Académique mi-Juin.

Nous croisons les doigts et encore **FÉLICITATION à lui !!!!**



Léo VIDAL





Les nouveau-nés

CLERC Sophie

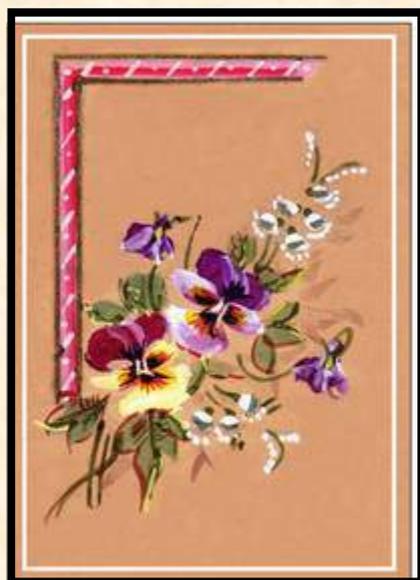
GUIMARD Adélie

PELIZOTTI Shaynna

SONCINI Sébastien



Il n'y pas eu de mariage
ces quatre derniers mois



Ceux qui nous ont quittés :

PORTA Jean-Claude

BOBO Lucien

MONTAGNER Attilo Yvan

Renseignements utiles 1

MAIRIE : Secrétariat

Le secrétariat est ouvert :

Lundi - Mardi - Jeudi de 14 h 00 à 18 h 00

Mercredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 19 h 00 - Permanence des adjoints de 18 à 19 h

Vendredi de 14 h 00 à 17 h 00

Samedi de 9 h 00 à 12 h 00

Téléphone : 05.56.62.81.23

Télécopie : 05.56.62.71.22

Courriel : mairiecaudrot@orange.fr - Site : <http://caudrot.fr>

Mairie fermée le 13 juillet à 12 h
jusqu'au 16 juillet.

Durant Juillet et Août, le secrétariat de
la Mairie est fermée le samedi matin.

Permanences :

- Notaire : Maître RASSAT, le mercredi de 14 h à 16 h 30 sur rendez-vous pris à l'étude de Langon.

- Assistante sociale : 2^{ème} et 4^{ème} mardis de 9 h 30 à 12 h, après avoir pris rendez-vous au Centre Médico-Social de Cadillac au 05.57.98.12.00

Recensement militaire : Les filles et les garçons nés en 2000 doivent se faire recenser, après avoir eu 16 ans.

Bibliothèque Municipale

A votre disposition (sauf imprévu)
Le mercredi et le jeudi
de 15 h 00 à 16 h 30
le samedi de 14 h 30 à 16 h 00

Assistants maternelles

Madame MOREAU Christine 05.56.62.72.65
Madame MARTIN Valérie : 09.50.81.54.60 ou 06.15.48.64.86
RAM (Relais Assistante Maternelle) : 05.56.63.84.25

Bureau de poste

Lundi au vendredi : 13 h 30 à 16 h 30

Samedi : fermé

Ordures ménagères

Ramassage le lundi et le jeudi matin

Déchetterie de Langon

Horaires d'ouverture
Lundi de 13 h 30 à 17 h 00
Mardi-mercredi-jeudi-vendredi de 9 h à 12 h / 13 h 30 à 17 h
Samedi de 9 h à 16 h

Aide architecturale Conseil en Architecture, Urbanisme, Environnement

Permanence de Monsieur Jean-Noël BORD
(Architecte Conseiller) en mairie de Saint-Macaire tous les 1^{ers} mercredis de 11 h 00 à 12 h 30

OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat)

Permanences à la Communauté de Communes des Coteaux
Macariens à Saint-Macaire, 8 rue du canton :
Tous les 2^{èmes} jeudis de 9 h à 12 h

SIPHEM - Maison de l'Habitat

1, rue Albert Rigoulet 33190 LA REOLE -
05.56.61.20.75

PROXI DECHET Au garage de la Communauté de Communes (à
coté du cimetière) = Mardi 25 octobre 2016

Renseignements utiles 2

Téléphones utiles

Infirmières : 05.56.62.81.05
Cabinet médical : 05.56.62.80.37
SUDGIMAD (Santé Garonne) : 05.56.62.75.00
Clinique Sainte Anne : 05.57.98.03.03

Ambulances : 05.56.62.81.10
Taxi 2G : 06.75.75.32.61
Pharmacie des Tilleuls : 05.56.62.80.06
Hôpital Pasteur : 05.56.76.57.57

Médecins

En semaine de 20 h 00 à 8 h 00,
le week-end du samedi midi au lundi 8 h 00 et
les jours fériés de 20 h 00 la veille à 8 h 00 le lendemain,

UN SEUL NEMERO : 05.56.61.21.61

Vous serez orientés vers un médecin généraliste

En cas d'URGENCE, appelez le 15

Médecin de GARDE sur INTERNET :
www.ordre-medecins-gironde.org/

Centre Antipoison et de Toxicovigilance de BORDEAUX

Permanence médicale téléphonique
05.56.96.40.80

Centre Anti-Tabac

8, rue Treuils 33000 BORDEAUX
05.56.99.39.66

SIDA Info Service

1, rue Guérin 33000 BORDEAUX
05.56.11.02.18



Gare de LANGON : 3635



Station de CAUDROT

Horaires vers Bordeaux :

Lundi à vendredi = 6 h 48 / 8 h 01 / 18 h 37

Horaires vers Toulouse :

Lundi à vendredi : 7 h 18 / 18 h 09 / 18 h 54

PHARMACIES

Juin

Le 26 ANDRAUD-HUE à Castets-en-Dorthe

Juillet

Le 3 FAURY-VASQUEZ à La Réole

Le 10 DU ROUERGUE au Rouergue

Le 14 LES ARCADES à Sauveterre-de-Guyenne

Le 17 La CROIX VERTE à La Réole

Le 24 CAMERIN-TROUILLOT à Lamothe-Landerron

Le 31 LES ARCADES à Sauveterre-de-Guyenne

Août

Le 7 DU ROUERGUE au Rouergue

Le 14 BONNEFOND à Monségur

Le 15 DES TILLEULS à Caudrot

Le 21 ANDRAUD-HUE à Castets-en-Dorthe

Le 28 FAURY-VASQUEZ à La Réole

Septembre

Le 4 CAMERIN-TROUILLOT à Lamothe-Landerron

Le 11 LES ARCADES à Sauveterre-de-Guyenne

Le 18 La CROIX VERTE à La Réole

Le 25 DES TILLEULS à Caudrot

**ATTENTION, des changements peuvent
avoir lieu en cours de période**

UN SEUL NUMÉRO : 05.56.61.21.61

Bulletin communal

Juin 2016

ÉPILOGUE

Directeur de la Publication : Jean-Pierre JAUSSERAND

Les rédacteurs : Jean-Pierre JAUSSERAND, Roger NETTE, Édouard LENGAIGNE, Carole BRAU,
Sandrine GARRELIS, François DUMEAU

Rédacteur en Chef : Roger NETTE, en charge de la Commission COMMUNICATION.

Créations informatique et artistique : Roger NETTE

Conciliateur de justice : La permanence est à la mairie de SAINT-MAIXANT le 3^{ème} lundi de chaque mois, sur rendez-vous pris au 05.56.62.03.08. **Le conciliateur, nommé par l'État, est Monsieur Éric CORDONNIER. Monsieur CORDONNIER** reçoit des mails : ericcordonnier33610@gmail.com

CANICULE, FORTES CHALEURS

Toute personne âgée ou handicapée peut s'inscrire à la Mairie sur le registre du plan Canicule. En cas de forte chaleur, les personnes inscrites seront contactées, visitées si nécessaire, pour s'assurer que tout va bien.



CANICULE, FORTES CHALEURS

ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES

EN CAS DE MALAISE

APPELER LE 15



Mouiller son corps et se ventiler



Maintenir sa maison au frais : fermer les volets le jour



Donner et prendre des nouvelles de ses proches



BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU



Manger en quantité suffisante



Ne pas boire d'alcool



Éviter les efforts physiques

Parking SNCF

La SNCF est un service public et nous pourrions attendre que ses services agissent comme tels auprès des usagers. En effet, le « parking » de la station de Caudrot est dans un état indigne (trous, flaques d'eau, ... en un mot : dégoûtant). Depuis deux ans, nous réclamons un minimum d'entretien et nous le demandons poliment. Résultat : ils ne veulent rien faire, arguant du fait que ce parking n'est pas un parking, selon eux ... On se demande donc d'où viennent les nombreux panneaux P ? Ce ne serait pas très compliqué : avec un ou deux camions de gravillons, on réglerait le problème mais la SNCF nous a interdit de le faire., nous menaçant de ses foudres Nous sommes en plein délire Kafkaïen et on n'en sort pas. Etape nouvelle : notre députée qui n'a pas autorité sur ce sujet mais nous espérons qu'elle puisse nous aider, grâce à des contacts qu'elle peut sans doute avoir. La SNCF pense peut-être que nous allons nous fatiguer. Non, nous n'arrêterons pas car cette attitude est totalement incompréhensible et injuste.

Portatz-ve plan !